

Mahdia (Tiaret)

2.059 unités psychotropes saisies et 07 individus arrêtés

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24^{ème} année **D'ALGERIE**

N°7001 - MERCREDI 09 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Café au prix plafonné
Commercialisation
progressive sur
les marchés de gros

P04

Mégaprojet de Gara Djebilet **La ligne ferroviaire** **avance bien**



Lire en page 03

P07

ORAN

Rentrée professionnelle 2024-2025
Merabi donne le coup d'envoi à partir d'Oran
Conseil supérieur de la jeunesse
Le 4ème Forum panafricain en novembre à Oran
FIOFA
Des documentaires palestiniens
racontent le génocide à Ghaza



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Industrie automobile

La sous-traitance au centre d'une rencontre Aoun - président de la CIPA

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, lundi, le président de la Confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA), Abdelwahab Ziani, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la sous-traitance et de développer l'intégration nationale dans le domaine de l'industrie automobile. M. Aoun a exprimé son soutien à l'initiative de la CIPA qui vise à promouvoir le secteur de la sous-traitance, à travers un programme d'action permettant d'atteindre les taux d'inté-

gration requis dans l'industrie automobile et de créer un groupe de travail pour renforcer la place de l'Algérie en tant qu'acteur principal dans le développement de l'industrie africaine, lit-on dans le communiqué. Le ministre a invité "les opérateurs économiques désirant contribuer au développement de l'économie nationale à se rapprocher des services compétents du ministère, en coordination avec la Confédération", affirmant que "les portes du secteur demeurent ouvertes au dialogue et au débat", précise la même source.

Hydrocarbures

ALNAFT signe un mémorandum d'entente avec la société qatarie «Gulf Petroleum»

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé, mardi à Alger, avec la société qatarie "Gulf Petroleum Limited" un mémorandum d'entente visant à faciliter et à renforcer les liens de coopération entre les deux parties dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué un communiqué de l'Agence. La cérémonie de signature de ce mémorandum, qui s'est déroulée au siège d'ALNAFT, a été présidée par le président d'ALNAFT, Mourad Beldjehem et le président de la société qatarie "Gulf Petroleum Li-

mited", Abdel Aziz Hamad Al-Dalimi, en présence des membres du Comité de direction de l'Agence, ainsi que d'une délégation qatarie de haut niveau, a précisé la même source. Cet accord vise à "faciliter" et à "renforcer" les liens de coopération entre les deux parties dans le domaine des hydrocarbures, notamment à travers la présentation d'opportunités d'investissement dans l'activité exploration et production des hydrocarbures en Algérie, faite par l'agence ALNAFT à Gulf Petroleum, a-t-on souligné dans le communiqué.

Dépistage du Cancer du sein

Ooredoo réaffirme son engagement envers la prévention

Ooredoo, entreprise socialement responsable, s'engage dans la lutte contre le cancer du sein en lançant une vaste campagne d'information dans le cadre d'Octobre Rose, un mois dédié à cette cause. L'objectif est de faire connaître les risques, les moyens de prévention et d'inciter au dépistage précoce, en collaboration avec ses partenaires associatifs. Avec un programme placé sous le slogan «Un geste maintenant, un avenir en rose. Faites-vous dépister», Ooredoo accompagnera l'Association EL FEDJR

d'aide aux personnes atteintes de cancer qui organisera une caravane de dépistage et de sensibilisation touchant des centaines de femmes dans quatre localités de la wilaya d'Ain Defla. Les caravanes médicales visent à sensibiliser les femmes vivant dans des régions éloignées à l'importance du dépistage précoce et à leur offrir des formations pour actualiser les connaissances sur cette maladie. Elles assureront également un accompagnement psychologique et médical pour celles dont le dépistage est positif.

Algérie - Japon

«Les deux pays sont liés par des relations excellentes»

L'Algérie et le Japon entretiennent des relations excellentes depuis plus de 60 ans, ayant permis de concrétiser plusieurs projets dans différents domaines, a affirmé lundi l'ambassadeur du Japon en Algérie, M. Kono Akira. "L'Algérie et le Japon entretiennent d'excellentes relations depuis plus de 60 ans. Ces longues années d'amitié et de confiance mutuelles nous ont permis de concrétiser divers projets en commun", a déclaré M. Kono Akira à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie. Mettant en avant les cadres juridiques liant les deux pays dans le domaine économique, l'ambassadeur du Japon a cité particulièrement

"l'accord sur la non-imposition d'impôt et l'accord de la création du comité bilatéral économique mixte qui sont entrés en vigueur cette année", rappelant à cette occasion "la reprise des programmes de coopération technique entre les deux pays après la période de Covid-19, notamment dans les domaines de la pêche, de la gestion des risques majeurs et de la transition énergétique". Le diplomate s'est réjoui également de la réalisation du "premier exercice conjoint entre les Forces navales algériennes et la Force maritime d'auto-défense japonaise au large de la côte méditerranéenne en juillet dernier", tout en exprimant "ses vifs respects et sa reconnaissance à tous ceux qui ont toujours été à ses côtés durant sa mission en Algérie".

Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA)

Convention de partenariat avec la Fédération de l'hôtellerie et du tourisme

Une nouvelle convention technique a été signée lundi entre la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme (FNHT), visant un accompagnement effectif du secteur du tourisme et de l'hôtellerie à travers une offre assurantielle adaptée et des services de gestion des risques. Cette convention technique qui intervient suite à une convention-cadre signée précédemment avec la FNHT constitue "un jalon important pour le partenariat entre les deux organismes", souligne dans un communi-

qué la CNMA qui met l'accent sur "la nécessité d'une couverture assurantielle adéquate, indispensable pour sécuriser les investissements et les actifs du secteur hôtelier". Dans cette optique, le CNMA affirme que son partenariat avec la FNHT revêt "une importance capitale" car, est-il indiqué dans le communiqué, "en garantissant aux professionnels du secteur une couverture assurantielle sur-mesure, la caisse contribue à réduire les risques auxquels ils sont confrontés, tout en les incitant à investir davantage, notamment dans les régions rurales et agraires".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Mégaprojet de Gara Djebilet

La ligne ferroviaire avance bien

Par B.Habib

La coopération économique entre Alger et Pékin s'est renforcée avec la création du mégaprojet de la mine de fer de Gara Djebilet. Maintenant que le mégaprojet de la mine de fer de Gara Djebilet ait pris forme, la ligne ferroviaire reliant Béchar et Tindouf vers Gara Djebilet est «sur de bons rails», d'après l'ambassadeur de Chine en Algérie. Ce long projet s'étalant de 2022 à 2040 prévoit, dans une première phase, la production de 02 à 03 millions de tonnes annuellement entre 2022 et 2025. Un projet grandiose dans lequel l'Etat algérien a investi énormément et a misé gros notamment à long terme car contribuant à augmenter sa capacité de production et par là même réduisant la facture des importations, en se tournant vers l'exportation.

C'est en effet le défi majeur de l'Algérie qui aspire à garantir son autosuffisance industrielle et économique. C'est un gisement évalué, selon des experts, à 3,5 milliards de tonnes, ce qui n'est pas rien. Et c'est tout naturellement que tout le pays fonde sur lui des espoirs mesurés et grands pour créer la richesse, satisfaire le marché, garantir les emplois et instaurer son indépendance économique. Tout compte fait, en faisant appel aux investisseurs

étrangers notamment chinois, l'Algérie nourrit l'ambition à travers ses accords conclus avec ses alliés économiques et politiques, d'instaurer une véritable plateforme industrielle par la création des pôles de ciment, de fer et d'autres matériaux aussi stratégiques tant pour le marché local que pour l'économie. Le président Tebboune encourage beaucoup de tels projets qui ont un lien direct avec l'économie et la population. Dans ce registre, l'ambassadeur de Chine en Algérie, Li Jian, a affirmé lundi que le projet de construction de la ligne ferroviaire reliant Béchar à Tindouf et à Gara Djebilet «avançait à bon rythme». Dans une déclaration faite à l'issue d'une audience accordée par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le diplomate chinois a souligné que la coopération économique et commerciale entre les deux pays était très dynamique et progressait sur plusieurs fronts. Il a également révélé qu'un accord de principe avait été trouvé sur les mécanismes de financement de certains projets d'envergure. Li Jian a par ailleurs indiqué que les deux pays poursuivaient le renforcement de leur coopération dans divers domaines tels que l'économie numérique, la culture, les énergies renouvelables, l'intelligence artificielle, la lutte contre la désertification... Il a ajouté que de

nombreuses entreprises chinoises étaient désireuses de venir investir en Algérie. Le président Abdelmadjid Tebboune avait reçu, la veille, l'ambassadeur de la République populaire de Chine, Li Jian, en visite d'adieu, à l'issue de sa mission en Algérie, selon un communiqué de la Présidence de la République. Le partenariat stratégique entre l'Algérie et la Chine franchit un nouveau cap. C'est ce qu'a affirmé Li Jian, à l'issue de sa rencontre avec le Président Abdelmadjid Tebboune. Selon le diplomate, les deux pays ont renforcé leur coopération à tous les niveaux, notamment dans le domaine économique.

La coopération entre Alger et Pékin passe par une phase d'embellie d'autant plus que cela a toujours été une lune de miel entre les deux pays décidés, plus que jamais, à hisser leurs échanges au sommet de leurs ambitions légitimes. Les entreprises chinoises manifestent un intérêt grandissant pour investir en Algérie, attirées par le potentiel économique du pays. Les échanges entre Alger et Pékin ne se limitent pas au commerce. Les deux nations collaborent étroitement sur la scène internationale, notamment au sein du Conseil de sécurité des Nations unies: «La concertation politique s'est renforcée davantage entre les deux pays qui œuvrent ensemble à préserver la paix aux niveaux régional et international», affirme l'ambassadeur. Cette alliance stratégique est perçue comme un atout majeur pour l'Algérie qui joue un rôle de premier plan dans la région. Cette nouvelle dynamique dans les relations algéro-chinoises témoigne de l'ambition des deux pays de renforcer leurs liens et de construire un avenir commun. Les experts estiment que ce partenariat pourrait ouvrir de nouvelles perspectives de développement pour l'Algérie et renforcer son poids sur la scène internationale.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.comLa spéculation
à la peau dure

Soit la spéculation aurait la peau dure ou bien, ce sont ses adversaires qui auraient la peau sensible. C'est ainsi qu'ils n'ont pas pu venir à bout de ce redoutable phénomène socio-économique. Si nous n'avons pas encore réussi notre croisade contre les gangs de la spéculation, c'est qu'il y aurait, quelque part, anguille sous roche, de la tricherie dans cette lutte. La spéculation se tient en vie, grâce aux complicités dans les différents paliers de la bureaucratie nationale. Dans des précédentes chroniques, j'avais insisté sur le fait que l'impuissance de l'Etat face aux gangs de la spéculation aurait été opérée par préméditation. Pourquoi? Parce que, seul un Etat impuissant pourrait faciliter la tâche à la spéculation et aux activités informelles. Le premier symptôme de ce mal de l'impuissance est la corruption. L'irrésistible pouvoir de l'argent, peu importe qu'il soit blanc immaculé ou entaché, c'est toujours l'arme redoutable face auquel, aucune loi, aucun règlement, aucune législation, aucun esprit saint, ne saurait y résister. Je crois que l'on avait assez dit sur la corruption en Algérie. Grâce à la corruption, des agents de la bureaucratie nationale seraient devenus des partenaires «économiques» dans le travail spéculatif. Rares sont ces responsables, tous paliers confondus, qui n'agissent pas dans le monde de la spéculation, moyennant leur influente autorité, grâce à des sociétés écrans, des prête-noms ou des courtiers et même des activités offshore. Les spéculateurs du lait en sachet ou de la tomate en conserve ne représentent absolument rien devant les puissants cartels qui inspirent la crainte même aux plus puissants des responsables. Leur épouvantable pouvoir serait sans limite. Cela viendrait du fait qu'ils tissent des relations d'intérêts, mais occultes avec des réseaux encore plus puissants, agissant sur les quatre coins de la planète. Donc, cette peau dure ne vient pas de rien. Nous sommes devant un iceberg dont les trois quart sont submergés par l'eau et dont nous n'en savons que peu de choses. En vue de conserver cette peau dure, le plus longtemps possible, il faudrait travailler à affaiblir l'Etat, en le plongeant dans la corruption, le favoritisme, l'affairisme, le clientélisme et tous les maux ne permettant jamais aux choses de bien marcher, comme il le faut... Dans toute cette marmelade, c'est finalement le «ptit» citoyen, le damné de la terre, qui va payer de son sang, de sa vie, les folles cupidités des uns et le culte du dollar des autres.

Enquêtes sur les résultats
de l'élection présidentielle

Quel avenir pour l'ANIE?

Par Nadira FOUAD

Au niveau du siège de l'ANIE, c'est le statu quo. Rien n'a été tré sur les premiers éléments. Les premiers résultats de l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024 dernier ont soulevé le courroux des candidats, de leurs permanences et des directeurs de campagne. Mohamed Chorfi, président de cette institution, a subi la foudre des antagonistes. Le Conseil Constitutionnel est venu à la rescousse pour rectifier le tir et rendre officiellement les résultats des présidentielles par le score remporté pour chacun des 03 candidats en lice, à savoir, celui du MSP, du candidat président indépendant et enfin celui du FFS. A ce propos, le président Tebboune a annoncé, lors de sa dernière rencontre avec les journalistes, qu'une enquête approfondie est en cours, initiée à la demande des candidats à l'élection présidentielle, afin de clarifier les circonstances entourant l'annonce des résultats préliminaires par l'ANIE: «Les enquêtes sont en cours et leurs conclusions seront rendues publiques», insistant sur le fait qu'il serait prématuré de tirer toute conclusion avant la clôture complète des investigations. Le Président Abdelmadjid Tebboune, reconduit pour un second mandat, a prêté serment le mardi 17 septembre 2024 au Palais des Nations, conformément à l'article 89 de la Constitution et ce, après la procla-

mation officielle des résultats par la Cour Constitutionnelle. Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, Mohamed Charfi, a déclaré qu'un délai supplémentaire de 10 jours a été accordé au Conseil constitutionnel pour valider ses résultats dont les premiers ont fait état, pour rappel, pour le candidat Abdelmadjid Tebboune de 5.329.253 voix, soit un taux de 94,65%. En seconde position, le candidat du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, avait obtenu 178.797 voix, soit un taux de 3,17% et enfin le 3ème candidat du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a obtenu 122.146 voix, soit un taux de 2,16%. Le taux de participation est passé, selon Chorfi, de 23,97% à 48,03% sur 94,65% des voix exprimées. Le candidat FFS, Youcef Aouchiche (2,16%), le candidat président indépendant, Abdelmadjid Tebboune (94,65%) et enfin le candidat du MSP, Hassani Cherif Abdelaali (3,17%), selon les premières estimations annoncées par le président de l'Autorité, avant leur validation par le Conseil Constitutionnel qui avait apporté des rectifications aux chiffres donnés. Les directeurs de campagne des 03 candidats avaient rendu public, le 08 septembre dernier, un communiqué conjoint, dans lequel ils relèvent des incohérences dans les chiffres livrés, plus tôt dans la journée du 07 septembre par l'Autorité nationale indépendante des élections.

Session parlementaire ordinaire 2024-2025

Une réunion pour arrêter l'ordre du jour

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, et le président de l'APN, M. Brahim Boughali, ont coprésidé, lundi, une réunion regroupant les bureaux des deux chambres du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, a indiqué un communiqué du Conseil de la nation. Tenue au siège de l'APN, cette réunion "intervient pour arrêter l'ordre du jour de la session parlementaire ordinaire 2024-2025, en application des dispositions de l'article 15 (alinéa 1) de la loi organique N 16-12, modifiée et complétée, définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement". La réunion se tient suite à "l'ancrage des fondements de la démocratie, à travers une élection présidentielle qui a démontré une grande conscience populaire et s'est déroulée dans le calme et la sérénité", a souligné M. Boughali, précisant que la rencontre "intervient une année après le déclenchement de la résistance palestinienne face à l'agression sioniste barbare". Il s'est dit fier à cette occasion de "la position officielle et populaire de l'Algérie en faveur la cause palestinienne". M. Goudjil a souligné de son côté, "l'importance que revêt la coordination et la complémentarité entre les deux chambres du Parlement", évoquant "le premier anniversaire de la guerre sioniste barbare contre Ghaza et les territoires palestiniens". Il a rappelé, dans ce contexte, que la cause palestinienne "n'est pas née le 7 octobre 2023, mais remonte à plus de 75 ans". Et d'ajoute : "la réunion d'aujourd'hui qui fait suite au triomphe de la pratique démocratique, couronnement de notre glorieuse histoire révolutionnaire" vise à renforcer "le rôle et missions législatives et de contrôle de notre Parlement et à approfondir la pratique et l'acte démocratique". "L'objectif escompté aujourd'hui est de renforcer l'indépendance politique et économique de l'Algérie triomphante", a-t-il précisé, ajoutant que "le but de ces politiques et programmes est bien le citoyen". Dans son allocution à cette occasion, la ministre des Relations avec le Parlement a salué "l'attachement du Président de la République à la tenue d'une rencontre annuelle avec les membres du Parlement pour dresser le bilan des accomplissements et prendre connaissance des réalités et des défis".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Diphthérie et paludisme, le plan de riposte!

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a, lundi, tenu une réunion par visioconférence avec les directeurs de la santé des wilayas du sud pour suivre la situation sanitaire, notamment après des cas de paludisme et de diphthérie dans les zones frontalières. Lors de cette réunion, le Pr. Djamel Fourar, Directeur général de la prévention, a souligné le recul de l'épidémie et la stabilité sanitaire. Saihi a insisté sur la nécessité de maintenir une vigilance constante pour éradiquer l'épidémie et éviter sa propagation, tout en assurant un approvisionnement suffisant en médicaments et vaccins. Il a également ordonné l'envoi de missions médicales pour soutenir le personnel de santé et a prévu l'acheminement d'équipements médicaux et de médicaments cette semaine. Pour faire face à la situation urgente de la diphthérie et du paludisme affectant trois wilayas du sud, les autorités ont mis en œuvre des mesures adéquates, comme l'a déclaré Abdelhamid Afra, délégué national aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire «MICAL». À l'émission «L'invité du jour», de la Chaîne 3 de la Radio Algérie, il a expliqué que le mécanisme de prévention a été déclenché aussitôt que l'alerte des maladies transmissibles ait été déclenchée. «La phase de riposte est suivie par la phase de relèvement au niveau de certaines wilayas où la maladie est contenue», enjoint-il. Tous les acteurs du système de santé, incluant l'Institut Pasteur et le ministère de l'Intérieur, participent à l'effort de prévention, notamment par des opérations de démostication pour neutraliser les vecteurs de transmission. Cela inclut la pulvérisation d'insecticides, menée par des équipes militaires ainsi que la mise en place de systèmes de vaccination et de traitement des cas infectés. Tous les habitants des zones touchées, notamment In Guezzam et Tamanrasset, ont été vaccinés, y compris les personnes venues de l'extérieur.

Café au prix plafonné

Début de la commercialisation progressive sur les marchés de gros

La commercialisation des premières quantités de café sur les marchés de gros au prix plafonné a débuté, dimanche, dans le cadre des démarches de préservation du pouvoir d'achat des citoyens, selon un responsable au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère, M. Ahmed Mokrani, a précisé que "certains producteurs avaient commencé, dimanche, à injecter d'importantes quantités de café depuis les usines conformément au prix réglementés stipulés dans le décret exécutif 24-279, et ce de manière progressive", faisant savoir que ces premières quantités ont été injectées sur les marchés de gros avant de s'étendre à la chaîne de distribution de détail. "Cette opération fait suite aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant affectation d'une enveloppe financière pour compenser la différence entre le prix d'achat du café sur les marchés mondiaux, qui a connu une hausse dernièrement, et celui appliqué sur le marché national", a ajouté le responsable. Dans les prochains jours, le citoyen pourra acquérir ce produit avec le nouveau prix subventionné stipulé dans le décret exécutif 24-279, fixant le prix plafond du café à la consommation et les marges bénéficiaires plafonds à l'importation ainsi qu'à la distribution aux stades de gros et de détail. Selon le texte de loi, le prix de vente définitif est fixé à 1250 DA/KG pour le café vert, torréfié ou moulu "Arabica" et à 1000 DA/KG pour le café vert, torréfié ou moulu "Robusta".

Sonarem

Accréditation de deux laboratoires l'ORGM

Deux laboratoires de l'Office national de la recherche géologique et minière (ORGM), filiale du groupe Sonarem, viennent d'être accrédités par l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. "Le groupe Sonarem, à travers le laboratoire des sciences minérales de l'EPE ORGM Spa, sis à Boumerdes, qui a obtenu, en novembre 2021, son accréditation délivrée par Algerac, à la norme internationale ISO/CEI 17025 version 2017, pour un cycle de trois ans, vient d'être accrédité pour un nouveau cycle de quatre ans", lit-on dans le communiqué. Dans le même sillage, le laboratoire régional de Tamanrasset vient d'être accrédité selon le même

référentiel international 17025 Version 2017, ajoute le même source. Le groupe Sonarem dispose désormais des premiers laboratoires accrédités des mines en Algérie, confirmant ainsi la qualité des travaux fournis dans le domaine de la recherche et l'exploration minière, tel qu'il est admis par les normes reconnues à l'international (JORC australienne, n 43-101 canadienne et autres). Ces laboratoires ont pour mission de réaliser des études et analyses sur des roches et minerais, comprenant des analyses chimiques et pétro-minéralogiques sur les différents échantillons prélevés lors de travaux d'explorations minières. Aussi, ces laboratoires sont dotés d'équipements spécialisés de dernières technologies en la matière et des tech-

niques de pointe pour identifier les minéraux, évaluer les concentrations de métaux précieux ou d'autres ressources permettant de fournir des informations essentielles pour prendre des décisions éclairées concernant l'exploitation des ressources minérales. Le laboratoire de Boumerdes est également doté d'un hall d'essais semi-industriels (usine pilote) où sont rassemblées toutes les techniques de base du traitement de minerais à même d'étoffer toute étude de faisabilité d'un projet d'exploitation minière. "De nouvelles perspectives à l'horizon s'ouvrent pour le groupe Sonarem qui ambitionne d'exporter ses services à l'échelle régionale sur le continent africain", ajoute le ministère dans son communiqué.

Mines

Trois mégaprojets appelés à être réalisés à «la vitesse maximale»

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'accélération de la cadence de réalisation de trois projets miniers structurants, constituant des mégaprojets stratégiques devant permettre au pays de diversifier son économie et de concrétiser un développement intégré avec des retombées multidimensionnelles. Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, le Président de la République a mis l'accent sur la nécessité de réaliser à "la vitesse maximale" ces trois projets miniers, à savoir la mine de fer de Gara Djebilet, la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour et la mine de phosphate à Bled El Hadba, compte tenu de leur "impact majeur" sur l'économie nationale.

Le président de la République a également ordonné de choisir les sites appropriés pour les unités d'épuration et de traitement, tout en les rapprochant des points d'eau, des sources d'énergie et des voies ferrées, selon le communiqué du Conseil des ministres. Ces instructions soulignent davantage l'importance de ces projets miniers placés comme projets "prioritaires", se trouvant "au cœur de la stratégie de diversification de l'économie nationale", et considérés comme "une locomotive de développement local dans les régions qui les abritent, à travers la création d'emploi, d'activités industrielles et du développement du réseau de transport ferroviaire". L'entrée en service de ces sites miniers aura des retombées sur l'industrie nationale à travers notamment la



transformation des matières premières extraites. S'agissant de la mine de fer de Gara Djebilet (Tindouf), les travaux ont été déjà entamés par la mise en exploitation du gisement en juillet 2022 suivis par le lancement du projet d'usine de traitement primaire du minerai de fer, en décembre 2023. Cette mine est l'une des plus grandes au monde en termes de réserves avec près de 3,5 milliards de tonnes de minerai de fer et une capacité de production de 2 à 3 millions de tonnes/an dans une première étape (2022-2025). Parallèlement, un projet d'une nouvelle ligne ferroviaire reliant Bechar-Tindouf-Gara Djebilet sur une distance de 950 km avait été aussi lancé et dont les travaux connaissent une cadence de réalisation satisfaisante selon les services du ministère des Travaux publics et des infrastructures de base, sachant qu'un comité conjoint multisectoriel a été créé en juillet dernier pour superviser le suivi et la mise en œuvre de ce projet qui devra permettre la création de 15.000 à 20.000

postes d'emploi directs et indirects. De la même envergure, le projet du phosphate intégré (PPI) de Bled El-Hadba (Tébessa) doit placer l'Algérie comme l'un des principaux pays exportateurs d'engrais et de fertilisants, avec une production annuelle prévisionnelle de plus de 6 millions de tonnes de produits phosphatés. Ce site minier comprend également une nouvelle ligne ferroviaire, dont les travaux de réalisation sont au stade très avancé, en vue de raccorder la mine de phosphate au projet de la ligne ferroviaire minière Est reliant plusieurs mines aux usines de traitement et de transformation. Le projet permettra une fois réceptionné le transport de plus de 10 millions de tonnes/an de phosphate extrait de Bled El Hadba, ainsi que sa transformation, son traitement et son exportation, pouvant générer des revenus de 2 milliards de dollars/an, de même qu'il permettra d'élargir et de diversifier les activités économiques aux niveaux local et national avec des projections de création de 14.000 emplois.

Chaînes de production et équipements agricoles

Début de dépôt de demandes pour l'importation

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, a annoncé lundi dans un communiqué, l'ouverture de l'opération de dépôt, via internet, des demandes d'octroi de l'attestation d'éligibilité relative à l'importation des chaînes et équipements de production ainsi que des équipements et matériels agricoles, utilisés. "Le ministère de l'Industrie et de la Pro-

duction pharmaceutique invite les opérateurs économiques et agriculteurs désirant importer des chaînes et équipements de production ainsi que des équipements et matériels agricoles, à déposer leurs demandes sur la plateforme numérique dédiée à cet effet : <http://cepema.industrie.gov.dz>, est-il indiqué dans le communiqué. Le traitement de ces dossiers se fera au ni-

veau des directions des wilayas de l'industrie, fait remarquer la même source. A noter que cette démarche vient en application des dispositions du décret exécutif N°24-241 du 22 juillet 2024 relatif aux modalités de dédouanement, pour la mise à la consommation, des chaînes et équipements de production ainsi que des équipements et matériels agricoles, utilisés.

Commission de protection de l'environnement Dahleb présente la nouvelle loi de gestion des déchets

Fazia Dahleb a présenté, lundi à Alger, un projet de loi modifiant la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, devant la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale (APN). Lors de cette séance présidée par le président de la Commission, Mohamed Ouarti, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et du Vice-président de l'APN, Zouhaier Nasri, Mme Dahleb a mis en avant les grands changements introduits à la loi 01-19 de 2001, en tête desquels l'introduction du concept de la responsabilité élargie du producteur (REP), contraignant tout opérateur générant des déchets potentiels à assurer leur recyclage. Dans ce cadre, le projet du texte propose de contraindre les opérateurs économiques à créer de coentreprises, regroupant des producteurs, des commerciaux et des spécialistes du recyclage, dans le but de récupérer et de valoriser les déchets qu'ils génèrent, sous le contrôle du ministère de l'Environnement. Cette activité sera financée par une contribution écologique provenant des producteurs et des commerciaux, ce qui permettra de transférer la responsabilité des charges relatives à la gestion des déchets aux producteurs au lieu de l'Etat. Le projet prévoit la création d'une stratégie nationale et d'un système de numérisation de la gestion intégrée des déchets, en sus de la révision et du

renforcement des peines pénales et des sanctions, pour les rendre plus dissuasives, selon la ministre. Les nouveaux amendements concernent la modernisation des plans, national et de wilaya des ordures ménagères et assimilés (OMA), et du plan de wilaya de gestion des déchets spéciaux, outre la révision de la hiérarchie des modes de traitement des déchets, en sus du remplacement progressif de l'utilisation des produits plastiques à usage unique. Le projet de loi renferme, 18 nouveaux articles et 21 articles modifiés et complétés sur un total de 72 articles contenus dans la version actuelle de la loi en vigueur. Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables aspire à modifier la loi 01-19 après le constat de « l'incompatibilité des outils juridiques pour atteindre une économie circulaire et associer le secteur privé à la valorisation des déchets de manière suffisante et développée, d'autant que la loi n'obligeait aucune partie à valoriser les déchets qu'elle produit », a expliqué la ministre. Recourir à l'enfouissement technique (CET) des déchets au lieu d'une gestion intégrée a induit une augmentation des coûts de traitement et une saturation accélérée des tranchées en raison de l'enfouissement quasi-total des déchets au lieu de les récupérer, a expliqué Mme Dahleb, relevant que « le futur cadre juridique » permettra de « porter la durée de vie des centres d'enfouissement à 150 ans sachant qu'elle ne dépasse pas les 30 ans

actuellement ». La première responsable du secteur de l'Environnement a souligné la nécessité de renforcer l'efficacité de gestion des communes. Pour ce faire, elle a préconisé l'actualisation de leurs plans pour être au diapason de la croissance démographique. La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, a insisté également sur le recensement du foncier non-exploité en vue d'assurer la disponibilité des structures nécessaires pour le tri et la récupération. Par ailleurs, Mme Dahleb a rappelé la création depuis 2001 de 113 centres d'enfouissement technique des déchets ménagers, 119 décharges de contrôle des déchets ménagers auxquels s'ajoutent 39 dépôt de tri, 22 centres de tri et 26 stations de transfert. Depuis la même année de référence, six (6) stations de compostage, 39 centres d'enfouissement des déchets inertes et 39 stations de traitement des lixiviats ont été mis en place, a fait savoir Mme Dahleb, rappelant le réaménagement de 1700 décharges anarchiques, la création de 47 entreprises publiques à caractère industriel et commercial (EPIC) pour la gestion des CET en sus de l'élaboration de 1209 plan communal d'orientation. Depuis 2001, 39 opérateurs activant dans le domaine de l'exportation des déchets spéciaux et dangereux ont été habilités, 477 collecteurs de déchets spéciaux ont été accrédités, et 34 opérateurs ont été autorisés à transporter les déchets dangereux.

Ecoles spécialisées des personnes aux besoins spécifiques Lancement du programme national des manifestations sportives

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou, a présidé, lundi à Alger, en compagnie du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, le lancement du programme national des manifestations sportives dans les écoles spécialisées des personnes aux besoins spécifiques, en parallèle avec la rentrée scolaire 2024-2025. A cette occasion, Mme Krikou a précisé que le lancement de ce programme, qui s'est déroulé au niveau de l'Ecole pour enfants handicapés auditifs de Rouïba, s'inscrit dans le cadre de "l'encouragement du sport scolaire pour la catégorie des personnes aux besoins spécifiques en coordination avec le secteur de la jeunesse et des sports, en vue de promouvoir la pratique de l'éducation physique et sportive adaptée à cette catégorie". La ministre a évoqué le programme de coopération entre les secteurs de la solidarité nationale et de la jeunesse et des sports visant à "renforcer les activités sportives dans les écoles spécialisées, et à former des cadres et des éducateurs spécialisés dans ce domaine. Il s'agit également de l'échange des expertises dans le domaine de la langue des signes et du braille, afin de faciliter aux moni-

teurs sportifs de communiquer avec les personnes aux besoins spécifiques, a-t-elle ajouté. Rappelant que l'Ecole des enfants handicapés auditifs de Rouïba fait partie "des établissements d'éducation spécialisés sous tutelle", Mme Krikou a indiqué que le secteur de la solidarité "supervise 239 établissements d'éducation et d'enseignement spécialisés des personnes aux besoins spécifiques couvrant divers types d'handicaps moteurs, visuels, auditifs et mentaux". "Plus de 35.000 élèves aux besoins spécifiques ont rejoint les bancs de l'école à travers tout le territoire natio-

nal à l'occasion de la rentrée scolaire 2024-2025", a fait savoir la ministre, rappelant que le nombre de classes spécialisées destinées à cette catégorie dépasse 1304 classes pour différents handicaps. De son côté, le ministre de la Jeunesse et des Sports s'est félicité de "la bonne coordination entre les deux secteurs dans le domaine de l'éducation physique et sportive, à même de permettre aux élèves des établissements spécialisés de bénéficier d'une formation de qualité en la matière, afin de découvrir de jeunes talents pour participer aux compétitions internationales".

Régions frontalières

Réunion de coordination pour le suivi de la situation sanitaire

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, s'est réuni, lundi par visioconférence, avec les directeurs de la santé et de la population des wilayas du sud, dans le cadre du suivi quotidien de la situation sanitaire dans ces régions suite à l'apparition de cas de paludisme et de diphtérie dans les zones frontalières, indique un communiqué du ministère. "Saihi a tenu une réunion de coordination avec les directeurs de la santé et de la population des wilayas du Sud, en présence des cadres de l'administration centrale, du directeur général de la Pharmacie centrale des hôpi-

taux (PCH), de l'Institut national de santé publique (INSP) et de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA)", dans le cadre du "suivi quotidien de la situation sanitaire dans certaines zones frontalières du Sud de notre pays, où des cas importés de paludisme et de diphtérie ont été enregistrés", selon la même source. Lors de cette réunion, le directeur général de la prévention au ministère de la Santé, Pr. Djamel Fourar a présenté un exposé dans lequel il a mis en exergue "le recul de l'épidémie et la stabilité de la situation sanitaire dans ces zones ainsi que du contrôle de sa propagation",

note le communiqué. Ainsi, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de "contrôler constamment la situation sanitaire jusqu'à l'éradication de l'épidémie dans les plus brefs délais et de veiller à ce qu'elle ne s'étende pas à d'autres régions en maintenant le même niveau de vigilance pour empêcher sa propagation et éviter son aggravation". Il a également insisté sur "la nécessité de continuer à fournir à ces wilayas les quantités nécessaires de médicaments, de sérums antidiphtériques et de vaccins", "en tant que mécanisme de prévention pour atteindre 90% de vaccination.

Accidents de la circulation 24 morts et 1516 blessés en une semaine

Vingt-quatre personnes sont décédées et 1516 autres ont été blessées dans 1209 accidents de la circulation survenus durant la période du 29 septembre au 5 octobre 2024 à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ain Temouchent où 3 personnes sont décédées et 10 autres ont été blessées suite à 16 accidents de la circulation. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1064 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Annaba et Tizi-Ouzou. Par ailleurs, 5221 interventions ont été effectuées, durant la même période, ayant permis le sauvetage de 290 personnes en situation de danger et l'exécution de 4447 opérations d'assistance diverses.

Mahdia (Tiaret)

2.059 unités psychotropes saisies et 07 individus arrêtés



Dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité en milieu urbain, notamment le trafic de stupéfiants, les membres de la brigade de police judiciaire de la Sûreté de daïra de Mahdia, dans la wilaya de Tiaret, ont pu arrêter 07 personnes, âgées de 30 à 47 ans, pour constitution d'un groupe criminel organisé, spécialisé dans le trafic de drogue notamment les substances psychotropes. En effet, l'opération remonte à la semaine dernière, suite à des informations reçues par la même brigade selon lesquelles un groupe de personnes stockait et transportait des substances psychotropes, dans l'intention d'en faire écouler dans les quartiers de la ville de Mahdia, a-t-on appris dans un communiqué de presse de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Tiaret. Profitant de l'information et en étroite coordination avec les autorités judiciaires, les sept suspects ont été identifiés et arrêtés en possession d'une quantité de substances psychotropes estimée à 2.059 comprimés hallucinogènes de marque Prégabaline, outre une somme d'argent d'un montant de 11.000,00 DA provenant du produit de la vente. Deux voitures touristiques qui servaient également au transport de la drogue, ont également été saisies ; à l'issue des procédures judiciaires, un dossier judiciaire a été procédé, selon lequel tous les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mahdia qui les a placés en détention provisoire. L. Bouhala



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais - ALGER
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L.

« PROGRAMME LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES »
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
(MAITRISE D'ŒUVRE).

N° 24/24 /L.P.A/ DR ORAN - AADL -

En application des dispositions de la décision N° 42/DG/AADL/2017 DU 27/04/2017 régissant la passation des marchés, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ORAN, lance un Concours National d'Architecture Restreint (maitrise d'œuvre):

Projet : Étude et suivi de 600 logements promotionnels aidés avec du promotionnels Libre et locaux à usage Commercial et Professionnel y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » à la commune de SIDI BEL ABBES, Wilaya de SIDI BEL ABBES Il s'agit d'un Concours national d'architecture restreint aux architectes et bureaux d'étude nationaux ou groupement d'architectes et/ou de bureaux d'études inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des conditions d'éligibilité (capacités techniques, professionnelles et financières) suivantes :

a. CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

- Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.

b. Capacité financière :

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 24.500.000,00 DA. Il s'agit du chiffre d'affaire cumulé des cinq dernières années précédant l'année de lancement de l'avis de concours, justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers, déposés auprès des services compétents.

c. Capacités techniques :

- Références professionnelles :

Ayant déjà exécuté la mission de maîtrise d'œuvre (étude et suivi), durant les 10 dernières années, au moins :

- Un projet classé à la catégorie « C » et plus
- Ou un projet de logements d'au moins 500 logements et plus en un seul tenant
- Ou un cumul de projets de logements d'au moins 600 logements en prenant en considération les projets de 200 logements et plus.

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution, délivrées par des maîtres d'ouvrage publics.

Des maîtres d'ouvrages privées, accompagnées du permis de construire de l'opération concernée

Moyens humains :

Il s'agit de :

- Un (01) Chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master en bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

Justifiés par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS/attestation d'affiliation ou /bordereau de déclaration auprès de la CNAS, CASNOS, Contrat ANEM et les certificats ou attestations de travail et fiche carrière valide.

Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants :

- 01 véhicule automobile ;
- 01 micro-ordinateur ;
- 01 imprimante ;

Justifiés par les pièces suivantes : Carte grise et police d'assurances pour véhicule, facture d'achat ou PV d'huissier de justice daté de six mois maximums à la date de la soumission.

2) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges à l'exception l'agrément de l'année en cours délivré par l'ordre national des architectes pour l'ensemble des membres de groupements.

Le groupement doit être impérativement solidaire.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Seuls les soumissionnaires éligibles, présélectionnés seront invités à déposer leurs offres techniques, prestations et financières.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants mandatés, contre paiement d'une somme de 10 000,00 DA auprès de :

Direction Régionale de l'AADL d'Oran
Sise à Bloc n°23 cite 1377 logts USTO Bir EL Djir Oran
Ou

LA DIRECTION DES PROJETS « AADL » WILAYA DE SIDI BEL ABBES
Sis à AVENUE MASMOUDO TAHAR (EX RUE DE LA PAIX)
WILAYA DE SIDI BEL ABBES.

Les candidats intéressés par le présent concours sont invités à remettre en premier lieu le dossier de candidature, comportant les pièces suivantes :

1. Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
3. Une copie du statut pour les personnes morales ;
4. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 03 du présent cahier des charges.
5. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.
6. Création d'une adresse email dédiée exclusivement au concours servant pour toute communication entre le soumissionnaire et le service contractant.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Direction Régionale « AADL » ORAN
Secrétariat régional (6ème étage)
Sise bloc 23 cité 1377 logements FACE USTO - Wilaya D'ORAN

La durée de préparation des offres est fixée à :

- 10 jours pour le dossier de candidature ; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.
- 21 jours pour l'offre technique, prestations et financière ; Les candidats présélectionnés, seront invités par voie de presse à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières. La date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière), sera comptée à partir de la date de la première parution de la publication.

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, soit le 10ème jour au plus tard à midi (12H00) à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

L'ouverture en séance publique du dossier de candidature, s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à quatorze heures (14H00).

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.
Le Directeur Régional de l'AADL Oran

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DAIRA DE BETHIOUA

COMMUNE DE BETHIOUA

NIF N° :098431079071219

EURATUM AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, la commune de Bethioua informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à 2ème avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacité minimales N° 10/2024.

Opération : Suivi et Réalisation du réseau des eaux usées et des eaux pluviales avec station de relevage zone c d'el araba

Béthioua 2^{ème} Tranche

Partie : Réalisation

Parus dans les journaux : الرياضة date du 18-04-2024 et LE CARREFOUR d'Algérie en date du 22-04-2024

Avis d'attribution : Parus dans les journaux : الرياضة date du 03-06-2024 et LE CARREFOUR d'Algérie en date du 04.06.2024

L'entreprise	Montant		Délai	Note technique	Nif	Obs
	Proposé	Corrigé				
El AOUI Mohamed el-Amine	24.294.974.55	/	04 mois	61	198608010099716	Offre Unique

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431012537 09.10.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL BAYADH

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MISE EN DEMEURE N° 01/2024

entreprise *SARL AZIZ * -wilaya BECHAR titulaire du marché n° : 146/S.G/2022du 2022/09/06 relatif aux travaux

OBJET: REALISATION D'UN COMPLEXE SPORTIF A EL BAYADH..

- REALISATION DE 02 DEUX TRIBUNE AVEC COUVERTURE
- REVETEMENT EN GAZON SYNTHETIQUE DU TERRAIN PRINCIPAL
- PISTE D'ATHLETISME EN GOMME
- ECLAIRAGE DU TERRAIN PRINCIPAL
- AMENAGEMENT EXTERIEUR, VRD , MUR DE CLOTURE
- SIEGERIE DE LA TRIBUNE

est mise en demeure de :

- Renforcer le chantier en moyens humains et qualifiés
- Approvisionner le chantier en matériaux de construction
- Renforcer le chantier en moyens matériels nécessaire
- Assurer une bonne qualité des travaux.

Est cela dans un délai de 72 heures . à partir de la réception de cette mise en demeure par l'entreprise .Faute par elle, de satisfaire aux dispositions de la présente de cette dernière, il lui sera fait application de plein droit les mesures coercitives prévus par la réglementation en vigueur, à savoir : une résiliation à ses torts exclusifs.

Maître d'œuvre

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431012610 09.10.2024

HOLDING ELEC EL DJAZAIR
الصناعة الجزائرية للهاتف

IDUSTRIE ALGERIENNE DE LA TELEPHONIE

EPE INATEL SPA

Fillale du Groupe ENTC

Au capital social de 672 400 000 DA

Tel: 043 27 10 70, Fax: 043 27 79 65

E Mail: directiongenerale@inatel.dz

APPEL D'OFFRE NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT
AVEC EXIGANCE DE CAPACITE MINIMALES DANS LE
CADRE D'UN MARCHÉ A COMMANDE
N° 09/DG/2024

2 EME AVIS DE PROROGATION DE DELAI

Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offre national et international ouvert avec exigence de capacité minimales dans le cadre d'un marché à commande N° 09/DG/2024 relative à : Acquisition de composants électronique de caméras de vidéosurveillance. Ainsi que l'accompagnement à l'intégration national. Paru aux journaux "el djemhouria" et "le carrefour d'Algérie" du 22/08/2024 sont informés que la date de dépôts des offres fixée initialement le 05/10/2024 est prorogée jusqu'au 10/10/2024 à 12H00.L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14H.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431012615 09.10.2024

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431100932 09.10.2024

Rentrée professionnelle 2024-2025

Merabi donne le coup d'envoi à partir d'Oran

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Yacine Merabi a supervisé, ce mardi à Oran, le lancement de la nouvelle rentrée de formation (session d'octobre 2024) pour laquelle le secteur a réservé 400.000 nouvelles places pédagogiques au niveau national dans différents modes et dispositifs de formation. Pour garantir la réussite de cette rentrée, placée sous le slogan «la formation professionnelle, autonomisation économique et gouvernance numérique», le ministre a mobilisé les capacités nécessaires, à l'instar des moyens pédagogiques et techniques et l'ouverture des branches déléguées au niveau des établissements de formation, en plus de l'ouverture de nombreuses nouvelles spécialités dans les domaines de l'agriculture, la numérisation et les nouvelles technologies, en plus de celles présentes dans le programme pédagogique de la formation professionnelle. Le secteur a consacré plus



de 400 spécialités pour des formations ponctuées par un diplôme d'Etat et plus de 140 spécialités pour des formations qualifiantes de courte durée, couvrant 23 filières professionnelles incluses dans la nomenclature des spécialités de la formation pro-

fessionnelle, qui ont été déterminées en fonction des spécificités de chaque région et en adéquation avec les exigences de l'économie nationale. A noter que le secteur compte plus de 1 220 établissements de formation au niveau national.

FIOFA

Des documentaires palestiniens racontent le génocide à Ghaza

La première partie d'un projet de films documentaires palestiniens intitulé «Distance Zéro» a été projetée, hier lundi à Oran, dans le cadre de la 12ème édition du Festival international d'Oran du film arabe, dans la section «Distance Zéro... de Ghaza à Oran». Ces films sont un exemple exceptionnel de confrontation et de défi de la part de réalisateurs palestiniens, qui ont porté la caméra pour transmettre à distance zéro les conditions de vie de la population palestinienne à Ghaza, a déclaré le Commissaire du festival Abdelkader Djeriou dans son allocution d'ouverture de cette projection, rappelant la position du peuple et du gouvernement algériens en soutien à la cause palestinienne et en solidarité avec le peuple palestinien, inébranlable devant la machine de guerre de l'entité sioniste. La première partie de ce projet cinématographique comprend 11 films sur 22, signés par 22 réalisateurs palestiniens, qui ont été filmés à Ghaza durant l'agression sioniste en cours, avec des capacités limitées, dans les tentes et les destructions laissées par l'agression sioniste et les diverses formes de crimes commis, quotidiennement, dans le but d'exterminer le peuple palestinien et d'effacer son histoire. Un public nombreux est venu regarder les films de la première partie, qui concernent «Selfie» de Rima Mahmoud, «La Ichara» de Mohamed Cherif, «Cinéma syrien» de Ahmed Hassouna, «Flash Back» d'Islam Zerai, «Sada» (écho) de Mustapha Kilab, «Koul Chaia Ala Ma Youram» (tout va bien) de Nidal Damou, «Bouchra Naima» (corps doux) de Khamis Machharaoui, «Sahar» de Bachar Belbissi, «Moualim» (enseignant) de Tamer Nedjm, «Journée d'étude» d'Ahmed -Danaf et «Over Load» d'Alaa Islam Ayoub. Ces films racontent les détails du quotidien des habitants de Ghaza, qui souffrent de di-

verses formes de crimes commis contre eux par l'entité sioniste, depuis le 7 octobre de l'année dernière, avec des visions, des expériences, des idées créatives et des styles artistiques différents d'un réalisateur à l'autre. Dans une déclaration à la presse, l'initiateur de ce projet de films «Distance Zero», le réalisateur et producteur palestinien Rachid Machharaoui, a déclaré que «la projection de ces films ont été présentés dans de nombreux pays du monde, mais au Festival International d'Oran du Film Arabe, en Algérie, ils ont un goût particulier. Il a ajouté que «la présence du public en force est une chose importante pour les cinématographes palestiniens et nous voulons partager avec le citoyen algérien, qui est toujours solidaire avec la Palestine, ces histoires, qui ne sont racontés que dans les films «Distance zéro», signalant que ces films sont en lice dans les festivals, avec leur valeur cinématographique et sont un document pour aujourd'hui et pour les générations futures pour documenter les moindres détails de la guerre en cours à Ghaza». Concernant la projection de ces films en Palestine, le réalisateur Machharaoui a ajouté qu'«ils ont été projetés à Ghaza, malgré la guerre et dans dix villes palestiniennes», et la projection a été interdite à El-Qods occu-

pée par l'entité sioniste, «qui l'a arrê- tée par la force des armes et l'a considérée comme 'une activité terroriste', annonçant que ces films seront projetés dans 80 pays. Concernant la participation des films «Distance Zéro» aux Oscars, le même intervenant a déclaré: «notre objectif en y participant est de faire la lumière sur ce qui se passe à Ghaza». Par ailleurs, quatre œuvres ont également été présentées, ce soir, dans le cadre de la compétition des courts métrages du festival, le premier étant le film «205» du réalisateur libyen Faradj Mayouf, qui raconte l'histoire d'un groupe d'étudiants surpris un jour par un voyage scolaire pour finir sur les champs de bataille au Tchad. Quant au film «El Karar» (Décision) du réalisateur algérien Abdallah Nemiche Keroui, il raconte la souffrance de la famille quand l'un de ses membres est blessé, tandis que le film «Saïd» du réalisateur saoudien Rami Al-Zayer met en lumière l'histoire de Saïd, qui découvre que sa sœur Salma doit retourner chez sa mère et décide alors de s'enfuir dans l'espoir de trouver un endroit meilleur. Le film «Khorda», du réalisateur syrien Firas Mohamed, raconte l'histoire d'un homme qui retourne dans son village, là où la guerre a pris fin, pour tenter d'y recommencer sa vie en collectant et en vendant de la ferraille.

Akid Lotfi

Chute mortelle d'un homme

Le quartier le plus attractif de la wilaya d'Oran, Akid Lotfi, dans la commune de Bir El Djir, a été secoué dans la matinée d'hier, par une horrible scène. Il s'agit de la chute mortelle d'un ouvrier du haut du 2ème étage, d'un bâtiment de 12 étages, en cours de construction. Selon une source officielle, la victime est décédée sur le coup, avant même l'arrivée des secouristes de la Protection civile, vers 10 heures. La dépouille de la victime a été transportée par les éléments de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital local. Selon des riverains, le quartier Akid Lotfi a été, pour la cinquième fois, victime de chutes mortelles dans les chantiers à cause de l'absence des mesures de sécurité. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur ce drame. A.Kader

Conseil supérieur de la jeunesse

Le 4ème Forum panafricain en novembre à Oran

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a annoncé, lundi dans un communiqué, que l'Algérie avait été choisie pour accueillir le 4e Forum panafricain de la jeunesse, prévu du 1er au 4 novembre prochain, et ce, après avoir présenté sa candidature pour abriter cet événement important. "L'Union africaine (UA) a annoncé que l'Algérie a été choisie pour accueillir le 4e Forum panafricain de la jeunesse, et ce, après avoir présenté sa candidature pour abriter cette importante manifestation consacrée aux jeunes du continent africain, via un dossier élaboré sous la supervision du CSJ, en coordination avec plusieurs secteurs publics concernés", selon la même source. Le Forum se tiendra "du 1er au 4 novembre 2024 dans la wilaya d'Oran, à l'occasion de la célébration de la Journée de la jeunesse africaine (1er novembre), et coïncidera avec la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération", précise le communiqué. Cet événement se déroulera sous le thème "Eduquer une Afrique adaptée au 21e siècle : Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique", avec la participation de 50 pays africains, selon la même source. Par ailleurs, une conférence de presse sera tenue prochainement par le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, pour partager davantage de détails sur ce Forum, conclut le communiqué.

Projets d'investissement

La situation de 22 dossiers étudiée



Dans le cadre de la levée des obstacles sur certains projets d'investissement dans la wilaya, le wali d'Oran, M. Saïd Saayoud, a présidé dimanche dernier, une réunion de coordination avec la commission de wilaya chargée du suivi et de la levée des obstacles entravant l'entrée en exploitation des projets d'investissement achevés. A cette réunion, ont assisté le chef de cabinet, le directeur de l'industrie, le directeur du tourisme, le directeur des travaux publics, le directeur des domaines, la directrice de l'environnement, la directrice des services agricoles, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, le directeur de l'Agence de gestion et d'organisation foncière urbaine, le directeur des domaines Est, le directeur des domaines Ouest, le directeur du cadastre et de la conservation foncière Est, et le directeur du cadastre et de la conservation foncière Ouest. Lors de cette réunion, la situation de 22 dossiers a été étudiée, comprenant des projets achevés et d'autres faisant face à plusieurs obstacles. Après examen de ces projets, il a été décidé d'accorder des autorisations d'exploitation à certains d'entre eux.

Chlef

Alerte à la mouche des fruits

La directrice de la station régionale de protection des végétaux a lancé un appel relatif à une alerte de par laquelle elle conseille aux agrumicoles de commencer au plus vite le traitement contre la mouche des fruits, plus connue sous l'appellation de mouche méditerranéenne ou cératite; c'est un ravageur redoutable au niveau mondial, au regard des dégâts qu'il occasionne d'une part et de son caractère polyphage d'autre part. Polyphage, c'est-à-dire que son régime alimentaire est varié; il se nourrit de fruits variés (oranges, mandarines, pêche, pommes et surtout les olives), affirme la directrice de la station de protection des végétaux; nous lançons un appel à tous les agriculteurs à lutter contre cet insecte car non seulement, il cause des dégâts énormes et influe surtout sur les investissements déployés par les agriculteurs pour participer au développement et la promotion de l'agriculture dans notre pays. Il s'agit d'une espèce très polyphage et dont les populations se développent et croissent au fur et à mesure de l'évolution de la maturité des espèces de fruits qui se succèdent dans le temps; la piqûre de ponte des œufs dans le fruit déprécie la valeur marchande du fruit tandis que la larve évolue à l'intérieur du fruit dont il se nourrit de la pulpe; ainsi, le fruit est voué à pourrir et à tomber à terre, pour sortir et s'enfoncer sous terre pour se développer à devenir mouche; les fruits tombés à terre doivent être détruits pour arrêter le cycle de production de cette mouche. **A. BOUKHTACHE**

Tiaret

Accord entre l'Université «Ibn Khaldoun» et la NASDA

L'Université «Ibn Khaldoun» de Tiaret a signé un accord-cadre avec l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NASDA) dont la cérémonie de signature a été supervisée par le directeur de l'université, le Dr Belkoumane Barzouk, accompagné du directeur de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat à Tiaret, M. Bashir Maash. L'accord vise à accompagner les étudiants entrepreneurs ainsi que ceux porteurs d'idées innovantes, en assurant une formation qualitative visant à maîtriser les mécanismes de création d'une mini entreprise ainsi que sa gestion qui est encadrée par le Centre de Développement de l'entrepreneuriat de l'Université de Tiaret, en coopération avec l'Agence d'État. Il est à noter que l'incubateur d'entreprises de l'Université «Ibn Khaldoun» de Tiaret a reçu ces derniers jours le label du ministère de l'Économie de la Connaissance, des Entreprises Émergentes et des Micro-entreprises, ce qui donnerait un nouvel élan à la qualité de la formation et l'accompagnement que reçoivent les étudiants porteurs d'idées innovantes et les porteurs de projets émergents d'entreprises. **L. Bouhala**

Université de Relizane

Convention de coopération et de partenariat avec l'ANADE

Une convention de coopération et de partenariat a été paraphée, dimanche, entre l'Université Ahmed-Zabana de Relizane et l'antenne de wilaya de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) pour l'accompagnement des porteurs de projets de cet établissement d'enseignement supérieur. Cette démarche intervient dans le cadre de la convention signée entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises dans le but de soutenir, d'accompagner et de financer les étudiants porteurs de projets. La convention a été paraphée par le recteur de l'Université Ahmed-Zabana de Relizane, Ahmed Bahri, et le directeur de l'Agence locale de l'ANADE, Adel Belkacemi, au cours d'une cérémonie à laquelle ont assisté des cadres des deux établissements. M. Belkacemi a déclaré, en marge de la cérémonie, que la convention vise à développer l'esprit d'entrepreneuriat au sein de la communauté estudiantine et des diplômés des établissements de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à leur assurer des formations dans le domaine de l'entrepreneuriat et les orienter pour créer leurs entreprises.

Programme complémentaire dans la wilaya de Tissemsilt

La population de l'Ouarsenis satisfait de l'avancement des projets

Par Abed Meghit

Tissemsilt, la wilaya locomotive, pourra rattraper le retard accumulé jusqu'à 2022 grâce au programme complémentaire de développement. En une quarantaine d'années, la ville de Tissemsilt qui était, jusqu'en 1984, une daïra de la wilaya de Tiaret, a profondément changé, comme toutes les autres à travers le pays. Pas au point de devenir méconnaissable, même si de nouvelles cités, des hôtels, une université, une radio locale, plus une gare ferroviaire où un train assure une navette quotidienne vers et depuis Bordj Bou Arreridj, ont transformé son visage. Pour le moment, il fait une rotation par jour, mais avec le lancement prochain de l'extension de la voie ferrée Relizane-Tiaret-Tissemsilt sur une distance de 187 km, une nouvelle dynamique va s'amorcer. Pour rattraper le retard accumulé par la wilaya, un programme complémentaire d'une enveloppe financière de 97,53 milliards de dinars a été lancé. Celui-ci comprend 61 nouvelles opérations, d'un montant total de 86,75 milliards de dinars et 28 opérations d'un montant total de 10,78 milliards de dinars concernées par le dégel. Le wali nourrit de nouvelles ambitions pour la wilaya, située entre un nord montagneux et un vaste territoire de plaines. «Nous visons avant tout une mise à niveau complète des critères d'une wilaya restée enclavée malgré sa proximité à seulement 200 km de la capitale», soutient-il. Il envisage également de revitaliser les cinq zones d'activité actuellement en hibernation. «Avec l'achèvement des travaux de dédoublement des routes, Tissemsilt sera à moins de deux heures d'Alger, ce qui représentera une belle opportunité pour attirer les investisseurs», a-t-il ajouté. Tissemsilt connaît une transformation significative grâce au programme complémentaire initié par le Président de la République. Ce programme qui s'inscrit dans la vision présidentielle de promotion du développement lo-

cal, porte déjà ses fruits avec des avancées importantes dans divers secteurs clés. Le programme complémentaire alloué illustre la volonté du Président de réduire les disparités régionales et de stimuler le développement économique et social à l'échelle locale. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie nationale visant à revitaliser les wilayas de l'intérieur du pays, longtemps marginalisées, en leur donnant les moyens de leur développement. Le wali a indiqué que 13 projets dans le secteur des travaux publics ont bénéficié d'une enveloppe financière de 47,62 milliards de DA, avec un taux d'avancement des travaux supérieur à 60% enregistré. Parmi ces projets figurent le dédoublement de la route nationale RN 14, reliant la wilaya de Tissemsilt aux frontières de la wilaya de Tiaret, sur une distance de 08 km, avec la réalisation d'un échangeur, ainsi que la réalisation du dédoublement de la RN 120 (Achévé à 100%), qui relie la commune de Laayoune et les frontières de la wilaya de Djelfa sur une distance de 22 km, l'entretien des chemins communaux sur une distance de 98 km, en plus des travaux de réparation des glissements de terrain sur les routes nationales 65 et 19 à Theniet El Had et Lazharia, (achevés). Le réseau routier sera connecté par des pénétrantes à l'autoroute Est-Ouest et plus tard à la ceinture autoroutière des Hauts-Plateaux, une dynamique pourrait se déclencher. Jouissant d'une position géographique enviable, Tissemsilt aspire à devenir une locomotive du développement régional. Pour autant, les autres secteurs, notamment le tourisme, ne sont pas sacrifiés. Le wali a également évoqué le secteur des ressources en eau, qui a bénéficié de 19 projets d'une enveloppe financière de 20,85 milliards de DA, qui enregistrent un taux d'avancement important des travaux, notamment la mise en service de nombreux forages qui ont permis à la wilaya de faire face au manque d'approvisionnement en eau potable. Concernant le secteur

de l'énergie, il a souligné qu'environ 140 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique à travers la wilaya, avec une enveloppe financière dépassant les 200 millions de DA, en plus du raccordement des zones reculées aux réseaux d'électricité et de gaz, portant le taux de couverture de la wilaya avec ces deux énergies importantes à plus de 98%. Concernant l'habitat, M.Fethi Bouzaid a souligné la grande avancée des projets dans ce secteur vital pour la wilaya. Le programme complémentaire mis en œuvre à Tissemsilt illustre parfaitement la vision du Président d'un développement local intégré. En ciblant simultanément les infrastructures routières, les ressources en eau, l'énergie et l'habitat, cette initiative crée les conditions propices à un essor économique durable de la région. Cette approche holistique du développement local vise non seulement à améliorer les conditions de vie des habitants, mais aussi à créer un environnement favorable à l'investissement et à l'entrepreneuriat local. En renforçant les infrastructures de base, le programme présidentiel pose les jalons d'une croissance économique endogène, capable de générer des emplois et de la richesse au niveau local. Les projets, relevant du secteur de la santé, inscrits dans le cadre du programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt, connaissent un taux d'avancement «notable», augurant de leur réception avant la fin de cette année; les 04 opérations du secteur, inscrites dans le cadre du programme complémentaire de développement accordé à la wilaya de Tissemsilt pour une enveloppe budgétaire de 800 millions de DA, «sont actuellement en voie d'achèvement», ajoutant que leur réception est prévue avant la fin de l'année en cours. Selon la même source, il s'agit de l'aménagement et de l'équipement de 08 polycliniques dont deux implantées dans les communes de Laayoune et Tissemsilt pour une enveloppe financière de 210 millions de DA.

Tlemcen

Le wali supervise l'avancement des projets de logements

Par AMMAMI Mohamed

Le chef de l'exécutif de wilaya de Tlemcen, Youssef Bechlaoui, a effectué, ce dimanche, une visite de travail et d'inspection à la daïra de Chetouane, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya et d'une délégation officielle. Au cours de cette visite, le wali a annoncé la publication prochaine de la liste des bénéficiaires de 260 logements publics locatifs et leur préaffectation qui aura lieu avant le mois de novembre. Cette mesure, selon le wali, permettra d'anticiper la livraison effective de ces logements prévus pour la fin de l'année 2024. En outre, il a confirmé que 150 logements publics locatifs seront livrés en mars 2025, tandis que 100 autres devraient être affectés avant la fin de l'année. Le chef de l'exécutif de wi-



laya a également fait le point sur les listes déjà publiées, concernant les communes de Souani, Bab El Assa et Sabra où un total de 130 logements a été attribué. Il a précisé que les prochaines listes pour les communes de Beni Snous, Beni Bhedel et Aïn Youcef seront rendues publi-

ques incessamment. Enfin, le wali a révélé que la wilaya de Tlemcen s'appête à lancer un nouveau programme de logements AADL 3, avec un quota de 5.500 unités. Ce programme devrait répondre aux besoins croissants de la population en matière de logement.

Constantine

Portes ouvertes sur les sciences-2024

Une manifestation «Portes ouvertes sur les Sciences-2024», organisée samedi après-midi par l'unité de recherche Médiation et diffusion de la culture scientifique -CERIST, au technopole de l'université Salah-Boubnider de Constantine, a attiré de nombreux visiteurs, notamment des écoliers, des lycéens et des étudiants. Le Pr Jamal Mimouni, directeur de l'unité initiatrice de l'événement, en coordination avec l'association Sirius d'astronomie, a indiqué à l'APS que ces portes ouvertes «s'inscrivent dans le cadre de la célébration de la semaine mondiale de l'espace (du 4 au 10 octobre de chaque année), approuvée par l'UNESCO». Il a ajouté que

le thème portera cette année sur «l'espace et le changement climatique» afin d'informer le public, notamment les écoliers et les étudiants universitaires, sur les dernières avancées scientifiques d'une manière simple et ludique, dans un effort de vulgarisation des sciences auprès du public. Et d'ajouter que cette activité scientifique est devenue une tradition annuelle, tout en notant que «l'organisation des portes ouvertes coïncide également avec l'ouverture de l'année universitaire, scolaire et sociale». Cet événement a donné lieu à des expériences, des expositions, des activités scientifiques et récréatives dédiées à l'astronomie et des ateliers dans le hall de l'unité de

recherche Médiation et diffusion de la culture scientifique, avec la participation d'institutions nationales de recherche et de laboratoires de plusieurs wilayas du pays. Des conférences ont également été animées sous les thèmes «les derniers développements de la science» et «l'observation de la Terre pour une meilleure compréhension du changement climatique». Il convient de relever que l'événement a accueilli un invité spécial, en l'occurrence l'astronome renommé Geoffrey Marcy, du Space Laser Institute de Californie (USA). Ce dernier a animé une conférence intitulée «La recherche des planètes habitables et de la vie intelligente dans l'univers».

El Tarf

Commémoration du 12ème anniversaire de la mort de Chadli Bendjedid

La wilaya d'El Tarf a commémoré, dimanche, le 12e anniversaire de la mort de l'ancien président de la République Chadli Bendjedid (1929-2012), offrant l'occasion de rappeler son parcours, son militantisme et sa philosophie fondés sur son engagement au service de l'Algérie et de son peuple. La manifestation commémorative a été organisée à l'université d'El Tarf, qui porte son nom, donnant lieu à la tenue d'un séminaire historique consacré au parcours politique et militaire du défunt président, en présence des autorités civiles et militaires, d'élus locaux, de représentants de la famille révolutionnaire, d'acteurs de la société civile, d'étudiants universitaires, d'élèves des établissements scolaires et de jeunes Scouts musulmans algériens, aux côtés de membres de la famille du défunt. Le regretté Chadli Bendjedid "avait con-

sacré sa vie à la libération de l'Algérie du joug du colonialisme, avant de promouvoir, durant sa présidence, son pays, économiquement et socialement, au rang des pays avancés", a déclaré le wali d'El Tarf, Mohamed Meziane, dans une allocution prononcée à cette occasion à l'auditorium Amirat-Baghdadi de l'université, avant de souligner que le défunt est considéré comme "le père de la démocratie et du pluralisme en Algérie". De son côté, le professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'université Constantine-2, Moumen Lamri, a énuméré, dans une intervention intitulée "Le défunt président Chadli Bendjedid et son combat militaire et politique", un certain nombre de qualités du troisième président de l'Algérie indépendante, dont son attachement profond à sa patrie. Il a noté, dans ce contexte, que le défunt président "avait fait

preuve d'intelligence et de clairvoyance dans le traitement des questions nationales et la prise de décisions importantes, en plus de son imprégnation des valeurs nationales". Le Pr Lamri a ajouté que Chadli Bendjedid avait "défendu les causes de libération dans le monde arabe et musulman tout au long de ses années de responsabilité en tant que président de la République, et qu'il était un fervent défenseur des causes justes de par le monde". M. Idriss Labidi, professeur d'histoire à l'université d'El Tarf, a souligné, quant à lui, que le défunt président "accordait, durant sa présidence, une grande attention à la science, n'hésitant pas à rendre hommage, à chaque occasion, aux scientifiques qu'il encourageait et dont il appréciait les contributions au pays".

La rencontre qui s'est déroulée en présence de membres de la famille du défunt et de certains de ses proches, qui ont mis en exergue son amour pour son pays "depuis son jeune âge", et qui s'est concrétisé par son engagement dans les rangs de la glorieuse Révolution et sa lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale, puis par son accession à différentes responsabilités au sein de l'institution militaire, ensuite à la présidence de la République après le décès du président Houari Boumediène. L'occasion a également donné lieu à l'organisation d'une exposition de livres, de documents et de photographies historiques retraçant la vie civile, militaire et politique du regretté président Chadli Bendjedid.

Sûreté d'Alger

Saisie de 4.400 comprimés psychotropes

Les services de la Sûreté d'Alger ont procédé au démantèlement d'un groupe criminel spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes ainsi qu'à la saisie de 4400 comprimés psychotropes, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services. «Les services de la Sûreté d'Alger, représentés par la 8e Sûreté urbaine de Dely Ibrahim relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Cheraga, ont procédé à l'arrestation de deux (2) individus activant au sein d'un groupe criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes ainsi qu'à la saisie de 4400 comprimés psychotropes». Cette opération a été menée suite à «l'exploitation d'informations faisant état de trafic de psychotropes par l'un des individus au niveau d'un quartier à Dely Ibrahim (Alger). Et après investigations, le mis en cause a été arrêté en flagrant délit ainsi que son acolyte», ajoute le communiqué. L'opération s'est soldée par la saisie de 4400 capsules psychotropes, d'une somme d'agent en monnaie nationale de 54,180 millions de DA provenant du trafic d'une motocyclette utilisée dans le transport de ces poisons. Les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent pour détention et trafic de drogue et de psychotropes par un groupe criminel, selon la même source.

Commune de Reghaia (Alger)

Trois personnes blessées dans un incendie domestique

Trois personnes ont été blessées dans un incendie qui s'est déclaré, dans la soirée de lundi dans une habitation de la (wilaya d'Alger), indique un communiqué de la Protection civile. «Les services de la Protection civile sont intervenus vers 20h10 pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans une habitation au quatrième étage d'un immeuble (R+5) dans la cité DNC, de la commune de Reghaia (Daïra de Rouiba)», a précisé la même source. Les éléments de la Protection civile sont parvenus «à circonscrire l'incendie, l'empêchant de progresser vers les autres parties de l'immeuble», a ajouté la Protection civile. Trois personnes ont été blessées, souffrant notamment de difficultés respiratoires. Lesquelles ont été secourues et transportées vers l'hôpital local, selon la même source.

Mila

Coup d'envoi de la campagne de récolte de tournesol

Le coup d'envoi de la campagne de récolte de tournesol pour la saison agricole 2023-2024 a été donné, jeudi à Teleghma (sud de Mila), avec des rendements escomptés de l'ordre de 15 quintaux à l'hectare. Un cadre de la direction de wilaya des services agricoles (DSA), Mehenni Habaza, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que la superficie dédiée, dans la wilaya de Mila, à la culture de cette plante oléagineuse s'élève à 100 hectares, dont 15 ha dans la commune de Teleghma. Bien qu'il s'agisse de la première expérience de la wilaya de Mila en matière de culture du tournesol, les indicateurs relevés tout au long de la croissance ont été "positifs" et "encouragent le développement de la culture de cette plante qui fournit la matière première pour la fabrication de l'huile de table", a souligné la même source. M. Habaza a ajouté que si la production est conforme aux prévisions, cela inciterait les agriculteurs à s'engager dans le programme de la prochaine saison agricole pour cultiver cette plante annuelle qui représente une alternative à l'agriculture traditionnelle et constituera un "plus" pour cette région connue, également, pour la culture de l'ail, d'autant que le tournesol ne nécessite pas de grandes quantités d'eaux d'irrigation. De son côté, un représentant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), Hamza Harchouche, a indiqué que l'accompagnement des agriculteurs sera "garanti lors des prochaines saisons agricoles, depuis l'ensemencement jusqu'à la récolte, en fournissant les équipements nécessaires et en veillant au suivi du parcours technique du tournesol comme ce fut le cas avec les agriculteurs qui l'ont planté cette saison".

Médéa

Signature de partenariat entre l'université et NESDA

Une convention a été signée entre l'Université Yahia-Fares de Médéa et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) pour renforcer les relations de partenariat avec les structures de soutien à l'entrepreneuriat, a appris l'APS, lundi, auprès du rectorat. La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'ouverture de l'Université sur son environnement en vue de rentabiliser davantage le cursus pédagogique des étudiants à travers la promotion et l'encouragement de leur esprit entrepreneurial, a expliqué le recteur, Djaafar Bouarrouri. Au titre de cette convention, les étudiants vont bénéficier d'orientation, d'encadrement et de qualification en phase de post-graduation, en sus de session de formation spécialisée pour développer leurs compétences dans la conduite de projets, a-t-il ajouté. Selon le recteur, la convention de partenariat est une «opportunité supplémentaire» pour les étudiants, susceptible de les aider à proposer des projets innovants et à faciliter leur intégration dans le circuit économique.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية غليزان
مديرية التقنين والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب المؤسسات المصنفة والنشاطات المنظمة
قرار رقم 2004 مؤرخ في 14 سبتمبر 2024 يتضمن فتح تحقيق عمومي الملائمة وعدم الملائمة حول مشروع تجديد فتح وإستغلال قاعة حفلات الكائنة بحي الانتصار قسم 170 مجموعة ملكية رقم 39 قطعة رقم 03 بلدية غليزان لفائدة السيد لوافي عبد القادر
إن والي ولاية غليزان
بإقتراح من السيدة مديرة التقنين والشؤون العامة
يقرر ما يلي:
المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي حول الملائمة وعدم الملائمة لمدة ثلاثين (30) يوماً لمشروع جديد فتح وإستغلال قاعة حفلات الكائنة بحي الانتصار قسم 170 مجموعة ملكية رقم 39 قطعة رقم 03 بلدية غليزان لفائدة السيد لوافي عبد القادر وذلك ابتداء من تاريخ تبليغ المحافظ المحقق بفتح هذا التحقيق. المادة 02: يعين لهذا الغرض السيدة حو خيرة تقني سامي في الهندسة المعمارية ببلدية غليزان وذلك كمحافظ محقق ببلدية غليزان حول المشروع المبيّن بالمادة الأولى أعلاه والتي ستقوم بالإجراءات الواردة في المرسوم التنفيذي رقم 207/05 المؤرخ في 2005/06/04 المعدل والمحدد لشروط وكيفيات فتح وإستغلال مؤسسات الترفيهية والترفيهية ولاسيما المادتين 09 و19 منه والقرار الوزاري الصادر عن السيد وزير الداخلية والجماعات المحلية المؤرخ في 2005/10/29. المادة 03: في حال غياب المحافظ المحقق يستخلف بمحافظ آخر مذكور في القرار الولائي المتعلق بتعيين المحافظين المحققين لسنة 2024 على مستوى بلدية غليزان. المادة 04: يفتح على مستوى مقر بلدية غليزان سجل تجمع فيه آراء الجمهور وكل الملاحظات التي تقدم طيلة مدة إجراءات التحقيق، وذلك لتمكين الجمهور من الاستعلام حول هذا المشروع. المادة 05: يكلف السادة الأمين العام للولاية، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، رئيس أمن الولاية، مديرية التقنين والشؤون العامة مدير البيئة، مدير الصحة والسكان، مدير الحماية المدنية، مدير الشباب والرياضة، مديرية التجارة، مدير التعمير والهندسة المعمارية والبناء مدير الوكالة الولائية للصندوق الوطني للضمان الإجتماعي لغير الأجراء، رئيس دائرة غليزان ورئيس المجلس الشعبي لبلدية غليزان كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار. المادة 06: ينشر هذا القرار ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي
09.10.2024

مكتب التوثيق لدى
الأستاذ العربي الشريف ميلود
بمغنية شارع الجنوب رقم 01
إعلان عن بيع بالمزاد العلني
يعلم الموثق الممضي أسفله بأنه سيقام
بمكتبه المذكور أعلاه إجراءات البيع بالمزاد
العلني لحقوق المحجور عليه تونسي عبد
الرحمن المزاد بمسيرة الفوافة بتاريخ 20
جويلية 1930، وذلك برعاية السيد: تونسي
يوسف ولد عبد الخطاب، لبيع حقوقه
العقارية المتمثلة في 80/05 جزء من دار
معدة للسكن كائنة ببلدية مغنية حي جابر
مساحتها 157م² مجموعة ملكية رقم: 08
قسم: 234 كما سيقام هذا البيع بمكتب
التوثيق المذكور أعلاه يوم 2024/10/23
ابتداء من الساعة الثامنة صباحا.
الموثق
09.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية النعامة
مديرية التقنين والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
قرار رقم 1137 مؤرخ في 29 سبتمبر 2024 يتضمن فتح تحقيق من
أجل الملائمة وعدم الملائمة لمنح رخصة إستغلال وتسبير محل بيع
المشروبات غير الكحولية من الصنف الأول (مقهى) بالمحل رقم 01،
الكائن بالطريق الوطني رقم 06 قرب المحط البرية ببلدية عين الصفراء
لفائدة السيد مغراوي عبد المجيد.
إن والي ولاية النعامة
بإقتراح من مدير التقنين والشؤون العامة
يقرر:
المادة الأولى: يفتح التحقيق من أجل الملائمة وعدم الملائمة ببلدية عين
الصفراء لمدة (15) يوما ابتداء من تاريخ الصاقه الخاص بمنح رخصة
إستغلال وتسبير محل بيع المشروبات غير الكحولية (مقهى) من الصنف
الأول بالمحل رقم 01 الكائن بالطريق الوطني رقم 06 قرب المحطة
البرية ببلدية عين الصفراء لفائدة السيد مغراوي عبد المجيد. المادة 02:
يقوم السيد رحال عبد الحفيظ مهندس معماري بصفتة محافظ محقق
باستدعاء صاحب المشروع قصد ايداع سجل التحقيق لغرض جمع
الملاحظات خلال مدة التحقيق وكذا الوثائق بمقر البلدية. المادة 03:
يقوم رئيس المجلس الشعبي البلدي بإعلام الجمهور عن طريق التعليق
الإشهارى لمحيط المؤسسة وكذا نشر الإعلان يومية وطنية ويفتح
التحقيق كل أيام الأسبوع ماعدا أيام الجمعة والسبت. المادة 04: في
نهاية التحقيق يقوم رئيس المجلس الشعبي البلدي بفتح السجل وإمضائه
و إرسال نسخة منه مفرونا برأيه ورأي المحافظ المحقق. المادة 05:
يكلف كل من السادة: الأمين العام للولاية، مدير التقنين والشؤون
العامة رئيس دائرة عين الصفراء، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية
عين الصفراء، المحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي
ينشر في مصنف القرارات الإدارية للولاية.

الأمين العام
09.10.2024



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ مرزوق مختار
بمحكمة وادي تليلات ولاية وهران
شارع الأمير عبد القادر مقابل محطة البنزين
رمز الموثق: 8416
بيع حق الأيجار
عقبة تجارية
بمقتضى عقد تلقاه المكتب المذكور أعلاه،
بتاريخ 2024/09/25 باع السيد نعمون جمال
ولد محمد إلى السيدة زرقاوي فتيحة بنت مختار،
حق إيجار في محل معد لمزاولة التجارة، كائن
بولاية وهران الواقع بحي 2500 سكن عمومي
إيجاري بلدية وادي تليلات التجزئة H العمارة
H1 رقم المحل 183 تقدر مساحته بستة
وأربعون متر مربع وخمسة وثلاثون ديسمتر
مربع (46.35م²)، وتم هذا البيع بثمن
رئيسي قدره مليونين دينار جزائري
(2.000.000.00 دج). ستودع نسختين من
هذا العقد بالمركز المحلي بالسجل التجاري
ببلدية قديل
للإعلان / الموثق
09.10.2024

مكتب التوثيق للأستاذ بلغوتي رشيد
مؤقت بوهران
حي الخالدية، شارع 40 متر، رقم: 26، وهران
بيع حقوق عقارية بالمزاد العلني.
بناء على طلب السيدة بن عائشورة مختارية بنت طيب
المتخلية باسم ونياية عن شقيقها المحجور عليه السيد بن
عشورة بشير ولد طيب المولود ببنر الجير (ولاية وهران)
بتاريخ 1961/05/01، وبناء على الأمر القضائي رقم
24/454، الصادر عن محكمة فلاوسن مجلس قضاء
وهران، بتاريخ 2024/06/13، سيشرح يوم
2024/10/23 على الساعة 10.00 صباحا بمكتب الأستاذ
المذكور أعلاه في بيع الحقوق العقارية التالي تعيينها:
التعيين
حقوق عقارية مشاعة مقدرة بـ 69120/18688 جزء في
الشياع من قطعة أرض معدة للبناء كائنة ولاية وهران،
دائرة وبلدية بنر الجير بالمكان المسمى فارنوفيل حاليا
شارع زيانة أحمد، رقم 21 تقدر مساحتها (123 م²) و هي
تابعة للقسم 15 مجموعة الملكية 74 حسب ما هو مبين
بالدفتر العقاري رقم 2024/1180، المشهر بالمحافظة
العقارية لبلد الجير والمسلم بتاريخ 02 أكتوبر 2024.
يوجد دفتر الشروط المذكور بالمكتب المشار إليه أعلاه
لمن أراد الإطلاع. السعر الإفتتاحي للبيع بالمزاد العلني
للحقوق العقارية أعلاه هو ثلاثة ملايين وأربعمائة ألف
دينار جزائري 3.400.000,00 د.ج.
للإعلان الموثق
09.10.2024



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it
Call us
0770 936 836

**Pour Toutes vos
annonces**

**Veuillez
nous Contacter au
Numéro de Tél**

041 30 73 41

**ou par
email**

lecarrefourdorane@yahoo.fr

**ou Venez nous voir au
16 Bd Benzédjeb - Oran**

Hull City

Belloumi élu joueur du mois de septembre

Mohamed Bachir Belloumi a été élu meilleur joueur du mois de septembre de Hull City, à l'issue d'un vote organisé par le club auprès de ses internautes. «L'ailier algérien a reçu plus de la moitié des votes du public, soit 51 %, après un bon premier mois avec les Tigers», a indiqué le pensionnaire de Championship anglaise de football (Div.2), dans un communiqué publié lundi sur son site officiel. Belloumi (22 ans), fils de l'ancienne légende de l'équipe nationale Lakhdar Belloumi, a rejoint Hull City en août dernier pour un contrat de quatre saisons, plus une année en option, en provenance de Farense SC (Div.1 portugaise), avec lequel il avait disputé 41 matchs, toutes compétitions confondues (7 buts). «Belloumi a terrifié les défenseurs du championnat avec sa vitesse, obtenant un penalty lors de notre première victoire en championnat de la saison contre Stoke City (3-1). Contre Cardiff City, le joueur a marqué un doublé lors de notre match du 120e anniversaire, son deuxième but lors de la victoire 4-1 étant également nommé pour le but du mois de septembre», ajoute le club.



Troisième journée des éliminatoires de la CAN 2025

Les verts entament leur préparation pour le Togo

Les verts entament leur préparation pour le Togo. Avec un groupe au complet, la sélection nationale a entamé, ce lundi 07 septembre 2024 au centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, son stage de préparation en prévision de la rencontre face au Togo. Ce rendez-vous compte pour la troisième journée des éliminatoires de la CAN 2025, qui se tiendra le 10 octobre 2024 au stade du 19 mai 1956 d'Annaba. Le sélectionneur national, Vladimir PETKOVIC a programmé une première séance d'entraînement sur l'un des terrains du centre technique. Une bonne séance de travail sous la pluie, axée principalement sur le travail technico-tactique. Il y'a lieu de souligner que les joueurs ayant joué la veille avec leurs clubs respectifs, ont eu droit à un entraînement assez léger.



En vue du match face à l'Algérie

La sélection togolaise en stage à Tunis

La sélection togolaise de football a rallié Tunis pour y effectuer un mini stage en vue du match en déplacement face à l'Algérie, jeudi au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (20h00), comptant pour la 3e journée (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025. La sélection togolaise, 119e au dernier classement de la Fédération internationale (FIFA) du mois de septembre, rejoindra Annaba mercredi, soit à 24 heures de la confrontation, rapporte la presse locale. Le sélectionneur togolais Nibombé Daré et une partie de son équipe, dont les deux joueurs locaux Benjamin Hotele (ASCK) et Kokou Kloukpo (ASKO), ont rejoint la capitale tunisienne samedi, avant que le groupe ne se complète ce lundi avec une première séance d'entraînement au programme. Le Togo recevra ensuite l'Algérie, le lundi 14 octobre au stade de Kégué à Lomé (17h00, heure algérienne), dans le cadre de la 4e journée. Désigné



coach des « Eperviers » en septembre dernier, Daré Nibombé a dû composer avec plusieurs absences dont l'attaquant d'Al-Aïn (Emirats arabes unis) Kodjo Fodoh Laba, les défenseurs Josué Homawoo, Kennedy Boateng, et Loïc Bessilé, absents pour blessures. Lors des deux premières journées des qualifications

de la CAN-2025, disputés en septembre, le Togo a été tenu en échec d'entrée par le Libéria (1-1), avant d'aller accrocher la Guinée-équatoriale (2-2). L'Algérie trône en tête du groupe E avec 6 points devant le Togo (2 pts), alors que le Libéria et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point.

MCA- MCO

Le match avancé au vendredi 11 octobre

Le match MC Alger-MC Oran, prévu initialement le dimanche 13 octobre à 19h00 au stade Nelson-Mandela de Baraki d'Alger, a été avancé au vendredi 11 octobre à 20h30, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mardi sur son site officiel. Le MCA reste sur un match nul en déplacement face au CS Constantine (1-1), alors que le MCO a été tenu en échec dans le derby de l'Ouest face à l'ASO Chlef (0-0), poussant la direction à se passer des services de l'entraîneur Youcef Bouzidi à l'amiable. Au terme de la 3e journée, disputée vendredi et dimanche, le MCA occupe la 4e place au classement en compagnie de l'USM Khenchela et l'ES Sétif avec 5 points chacun, alors que le MCO pointe à la 7e position avec 4 unités, avec l'US Biskra, le Paradou AC, et l'ES Mostaganem. D'autre part, la rencontre CR Belouizdad- MC El Bayadh se jouera le samedi 12 octobre à 17h45 au stade Nelson Mandela. Les Belouizdadis avaient disputé leur premier match à domicile contre l'ES Sétif au stade 20 aout (Alger). Avant la quatrième journée, le CRB (vice-champion), occupe la 11e place avec 3 points et le MCEB est lanterne rouge (0pt).

Ligue des champions

Le CRB débute à domicile face à Orlando Pirates

Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, entamera la phase de poules à domicile face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates, à l'occasion de la 1re journée prévue les 26 et 27 novembre prochain, selon le tirage au sort effectué lundi au Caire (Egypte). Le vice-champion d'Algérie enchaînera en se rendant en Côte d'Ivoire pour défier le Stade d'Abidjan, à l'occasion de la 2e journée prévue entre le 6 et le 8 décembre, avant de recevoir le détenteur du trophée Al-Ahly SC du Caire, lors de la 3e journée prévue entre le 13 et le 15 décembre. Le Chabab, dont il s'agit de la cinquième qualification de rang en phase de poules (record national, NDLR), a composté son ticket pour ce tour en passant l'écueil des Burkinabés de l'AS Douanes (aller : 0-1, retour : 1-0, aux t.a.b : 4-3).

Ligue 2 amateur

Le programme complet de la saison dévoilé

Le programme complet du championnat de Ligue 2 amateur et de la Coupe d'Algérie (seniors) pour la saison 2024-2025 ont été dévoilés, ce lundi par la Ligue nationale du Football Amateur (LNFA), ayant annoncé au passage que la saison prendra fin le week-end du 23-24 mai 2025. «La dernière journée de la phase aller se déroulera le 7 janvier 2025 et la trêve hivernale sera observée dès le lendemain, 8 janvier. Elle sera d'une durée de quinze jours, soit jusqu'au 23 janvier 2025», a ajouté l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. «La compétition reprendra ses droits le week-end du 24-25 janvier, avec le déroulement de la 16e journée», considérée comme la première de la phase retour. La LNFA a également porté à la connaissance des clubs engagés dans le championnat de Ligue 2 amateur que ce programme sera entrecoupé par le déroulement des différents tours de la Coupe d'Algérie, à commencer par l'avant dernier Tour régional, prévu le mardi 19 novembre 2024. Le dernier Tour régional, quant à lui, a été programmé les 29-30 novembre, alors que les 32es de finale de l'épreuve populaire auront lieu les 20-21 décembre, avant de laisser place aux tours suivants, qui auront lieu à partir de 3 janvier 2025, a-t-on détaillé de même source.

Bejaia

Neuf troupes internationales au 13e festival international du théâtre



Neuf troupes issues de huit pays animeront la 13e édition du festival international du théâtre de Bejaia prévu du 10 au 18 octobre prochain avec au menu une quarantaine de spectacles tous genres confondus, alliant représentations, animations de rue et contes pour enfants, a annoncé dimanche le commissaire du festival, Slimane

Benaïssa. Dans une conférence de presse consacrée au festival, M. Benaïssa a mis en exergue les singularités de ce nouveau rendez-vous, voulu "dense, éclectique, et truffé de découvertes et d'occasions d'éblouissements", favorisant toutes des entrées particulières dans le 4e art et l'univers artistique en général.

Pour la circonstance, il est question de sortir foncièrement du huis-clos, notamment celui confinant toutes les animations au sein du théâtre régional "Abdelmalek Bouguermouh" ou de la maison de la culture, et de les proposer dans les rues et les places publiques afin d'y associer le grand public.

Ainsi, il est retenu, des défilés de spectacles dans les grandes artères et l'organisation quasi quotidienne de One-Man-Show, à travers certaines placettes, mais tout particulièrement à la "Place du 5 juillet", sise au cœur de la ville, à la jonction de grands quartiers populaires, notamment Amriou, Sidi-Ahmed, et l'ancienne ville.

"Nous entendons réhabiliter cette place et en faire un espace dédié à l'art collectif et à la célébration de la poésie dramatique", a déclaré pour sa part le chargé de communication du festival, Boualem Chouali, qui espère attirer et captiver ainsi un maximum de spectateurs, surtout les passionnés, avides de découvertes.

C'est aussi dans cet esprit que le festival va sortir de ses antres habituels, étant programmé pour s'installer dans au moins huit communes dont Amizour, Kherrata, Akbou, Tazmalt, Ath Smail et Akfadou, pour distraire les publics locaux, semer la passion du 4e art ou tout bonnement, inciter à retrouver des amateurs de l'activité théâtrale et faire revivre les noyaux et les potentiels artistiques qui s'y cachent.

D'ailleurs, cet objectif est franchement prévu dans les écoles et les établissements scolaires, destinataires d'une foule de spectacles et de contes pour enfants dont certains seront animés par des professionnels de grandes notoriétés dont le Tunisien Mehailia Kada, assure-t-on. Enhardis par le succès glané durant l'édition précédente du festival, les organisateurs entendent toucher pas moins de 12.000 enfants, cette année. Le festival en lui-même va se dérouler en deux versions, l'une en "In" et l'autre "OFF". La première dont le déroulement est prévu au théâtre Abdelmalek Bouguermouh, sera consacrée au déroulement des pièces étrangères, notamment des troupes de la Palestine, la Jordanie, l'Egypte, la Tunisie, la Russie, l'Italie, la côte d'Ivoire, et du Sahara occidental.

La seconde, prévue à la maison de la culture, sera réservée aux œuvres nationales et célébrera le meilleur de sa production scénique des deux dernières années. Huit troupes y sont retenues dont "Ehwawi" (Constantine), "Houa enta..oua ana" (Mostaghanem), "Anz..ul" (Bouira), "Ras El Aam" (Batna), "As-defef" (Tizi-Ouzou), "Elakl fi zamane El qalb" (Tipaza) et "SDF" (Médéa).

Parallèlement, il est prévu un colloque sur l'adaptation dans le théâtre Amazigh, à l'université de Bejaia, et une série de conférences sur la sauvagerie que subit le peuple palestinien et qui viendra en appoint au spectacle prévu par la troupe palestinienne.

Le programme du festival est très varié, riche, et va faire la place belle au théâtre engagé, notamment avec la Palestine, le Sahara occidental, et la pièce Ivoirienne qui compte rendre hommage au héraut du panafricanisme, patrice Lumumba.

Yahia Benmabrouk, un parcours artistique singulier au service de la cause nationale et de la culture algérienne



Il y a 20 ans, disparaissait Yahia Benmabrouk, l'acteur créateur connu sous le célèbre nom d'artiste de "L'apprenti", après une carrière artistique pleine, marquée par son engagement et son militantisme aux formes hautement créatives qui lui ont valu d'être immortalisé dans l'histoire de l'art algérien.

Né à Alger le 30 mars 1928, Yahia Benmabrouk est monté sur scène pour la première fois en 1940 suite à une heureuse coïncidence, où il s'est vu alors appelé à la rescousse par l'homme de théâtre, formateur et responsable de la troupe théâtrale algérienne, le regretté, Mustapha Kateb (1920-1989), en remplacement d'un jeune comédien. A l'heure où l'Algérie célèbre le 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération Nationale, il est important de souligner le parcours militant de cette grande figure du théâtre et du cinéma algériens qui a voué son talent d'artiste au service de la cause nationale et la Culture algérienne.

Victime d'un attentat perpétré en 1956 par des extrémistes français, Yahia Benmabrouk s'est vu contraint d'arrêter ses activités artistiques, pour revenir deux ans plus tard, en 1958 et participer, comme membre fondateur à la création de la troupe artistique du Front de libération nationale dirigée alors, par Mustapha Kateb.

Fondée en Tunisie en 1958, la troupe historique du FLN s'était fixée pour mission principale de promouvoir la révolution algérienne à l'étranger, à travers un collectif engagé d'artistes, de créateurs et d'intellectuels dans divers domaines des arts de la scène qui a présenté plusieurs de ses performances dans plusieurs capitales du monde. Après l'indépendance, Yahia

Benmabrouk a eu une activité intense au Théâtre national algérien, enchaînant les rôles dans différentes pièces, à l'instar de la toute première, "Hasan Terro" (1963), puis, "Acteur malgré lui", "Une rose rouge pour moi", "El Ghoula", "Ma yenzaâ ghir essah" ou encore, "Es-Soltane el hayer".

Le regretté a également joué dans "les concierges" (1970), aux côtés d'un grand nombre de figures du théâtre algérien, à l'instar des regrettés, Sid Ali Kouirat, Fatiha Berber et Ammar Marouf, pour se voir distribué deux ans plus tard, dans "L'homme aux sandales de caoutchouc" de Kateb Yacine, devenant ainsi le comédien incontournable au parcours singulier, qu'il continuera d'animer jusqu'en 1983 où il apparaîtra dans "Dj'ha baâ h'marou".

Grande figure du théâtre postindépendance avec entre autres, Rouiched, Allal El Mohib, Keltoum, Sid Ali Kouiret, Mustapha Kateb et Farida Saboundji, Yahia Ben Mabrouk avait participé à presque toutes les manifestations théâtrales nationales et prit part à nombre de festivals, en Tunisie notamment.

Dans le 7e Art et à la télévision, ses débuts furent en 1967, avec le regretté Hadj Abderrahmane avec qui il avait formé le duo anthologique, "L'inspecteur Tahar et L'Apprenti", gratifiant durant plusieurs années le public de cinéphiles et les téléspectateurs d'une série de films comiques qui connaîtra un grand succès.

Parmi les films les plus célèbres rendus par ce duo mythique, où Yahia Benmabrouk incarne le rôle de "L'Apprenti" (l'inspecteur adjoint) avec son caractère humoristique décalé et spontané, "L'Inspecteur Tahar" (1967) et "Les vacances de l'Inspecteur Tahar" de Moussa Haddad (1972), qui connaîtra un franc succès, "L'Inspecteur Tahar marque le bu" (1975) ou encore "Le chat" (1978).

Yahia Benmabrouk a également été distribué dans de grandes œuvres comme le film historique "Chroniques des années de braise" (1975) de Mohamed Lakhdar Hamina, Palme d'or en 1975 au Festival de Cannes, qui raconte la souffrance des Algériens durant les années 1940/1950 et leur condition sociale difficile sous le joug du colonialisme français.

Après la mort de son compagnon Hadj Abderrahmane en 1981, "L'Apprenti" s'était presque totalement retiré de la scène artistique, marquant son retour au cinéma dans "Le Clandestin" (1989) de Benamar Bakhti, qui a remporté un grand succès auprès du public.

Dans les années 1990, le regretté a également participé à un certain nombre d'œuvres cinématographiques et télévisuelles, dont "Cheb" (1991) de Rachid Bouchareb, "Hafila tassir" (1993) et "Les vacances de L'Apprenti" (1999). Yahia Benmabrouk s'est éteint le 9 octobre 2004, à l'âge de 76 ans.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

- | | |
|---|---|
| 09h30 Amour, gloire et beauté | 10h55 Tout le monde veut prendre sa place |
| 10h00 Les Feux de l'amour | 11h50 Journal |
| 10h45 Petits plats en équilibre | 12h00 Journal |
| 10h50 Les douze coups de midi | 12h45 La p'tite librairie |
| 11h55 Petits plats en équilibre | 12h50 Ça commence aujourd'hui |
| 12h00 JT 13h | 15h10 Affaire conclue |
| 12h40 Petits plats en équilibre | 16h00 Affaire conclue |
| 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 17h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 13h20 3 chambres, 1 fantôme, 2 salles de bain | 17h35 N'oubliez pas les paroles |
| 14h50 Coup de foudre pour l'ennemi | 18h50 Journal |
| 16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL | 19h00 Journal |
| 17h30 Ici tout commence | 20h01 A la source |
| 18h10 Demain nous appartient | 20h03 Les Etoiles du sport et de la santé |
| 19h00 JT 20h | 20h04 Basique, l'essentiel de la musique |
| 19h45 Tirage du Loto | 20h05 Inès et Yvan, l'amour sur un fil |
| 20h00 C'est Canteloup | 21h40 Maman, ne me laisse pas m'endormir |
| 20h10 Nightsleeper | 23h15 Les suppliques |
| 21h05 Nightsleeper | 00h15 Affaires sensibles |
| 22h00 Esprits criminels | 01h05 Ça commence aujourd'hui |
| 22h50 Esprits criminels | 01h56 Météo Outre-mer |
| 01h00 Tirage de l'EuroMillions | |
| 01h05 Programmes de la nuit | |



3

- | | |
|--|---|
| 09h06 Jamel Comedy Club | 11h00 Régions d'ici |
| 09h36 Cocorico | 11h15 ICI 12/13 |
| 11h05 La boîte à questions | 12h55 Météo à la carte (la suite) |
| 11h15 En aparté | 13h25 Un cas pour deux |
| 11h50 Clique | 14h35 Un cas pour deux |
| 12h22 Aquaman et le Royaume perdu | 15h35 La p'tite librairie |
| 14h50 Dune : deuxième partie | 15h45 Duels en familles |
| 17h31 Têtâtête(s) | 16h20 Slam |
| 17h46 Tchi tcha | 17h05 Questions pour un champion |
| 18h13 La boîte à questions | 17h50 Journal |
| 18h18 Clique | 18h00 ICI 19/20 édition toutes régions |
| 18h53 En aparté | 18h50 Tout le sport |
| 20h05 Le syndrome de La Havane - Menace sur l'Amérique | 19h00 Le mag Ligue 1 |
| 20h38 Le syndrome de La Havane - Menace sur l'Amérique | 19h20 Un si grand soleil |
| 21h48 Le syndrome de La Havane - Menace sur l'Amérique | 19h40 Un si grand soleil |
| 22h24 Clique | 20h05 Nos terres inconnues |
| 22h56 Paris Has Fallen | 21h40 La grande histoire de la Bretagne |
| 00h51 La passion de Dodin Bouffant | 23h25 Le pitch cinéma |
| 03h02 Têtâtête(s) | 23h30 Once There Was a Sea |
| 03h16 Boi de conchas | 23h45 La grande terre |
| | 00h00 Mercure |
| | 00h20 Orgiastic Hyper-Plastic |



- | | |
|--|---|
| 05h00 Ça peut vous arriver | 09h55 Versailles : Le palais retrouvé du Roi-Soleil |
| 07h35 M6 Boutique | 11h25 Cimes d'Europe |
| 08h45 Ça peut vous arriver | 12h30 Première année |
| 10h30 Ça peut vous arriver chez vous | 14h00 Belgique : Les pêcheurs de crevettes à cheval |
| 11h40 Météo | 14h45 La France sauvage |
| 11h45 Le 12.45 | 15h35 Canada, la force de la nature |
| 12h40 Un jour, un doc | 16h20 Invitation au voyage |
| 13h50 Un jour, un doc | 17h05 Invitation au voyage |
| 14h50 Un jour, un doc | 17h55 Les championnes basques du lever de pierre |
| 15h50 Un jour, un doc | 18h30 Le dessous des images |
| 16h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi ! | 18h45 Arte journal |
| 17h35 Le juste prix | 19h05 28 minutes |
| 18h40 Météo | 19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel |
| 18h45 Le 19.45 | 19h55 Saint Omer |
| 19h35 Scènes de ménages | 21h55 Mères à perpétuité |
| 20h10 Arnaques ! | 23h45 Tracks East |
| 22h15 Arnaques ! | 00h15 Aides à domicile, les temps modestes |
| 00h40 Programmes de la nuit | 01h20 Concert Xenakis : Pléïades & Persephassa |
| | 02h40 Europe sauvage, la part de l'homme |



20h10

NIGHTSLEEPER



Joe Roag, un policier en congé, voyage à bord du train de nuit Glasgow-Londres lorsqu'il découvre qu'une tentative de prise de contrôle à distance est en cours. Il contacte en urgence Abby, directrice du centre national de cybersécurité, pour obtenir de l'aide. Mais bientôt, c'est tout le réseau ferroviaire britannique qui est attaqué. Les vies des passagers sont en danger et une évacuation rapide devient essentielle pour éviter une catastrophe imminente. Une course contre la montre commence alors pour sauver les passagers des trains de l'ensemble du réseau.

3

20h10

INÈS ET YVAN, L'AMOUR SUR UN FIL



Contrainte de fermer son onglerie, Inès quitte Paris pour emménager chez sa sœur, à Mouellade-sur-mer, en Charente, afin de se refaire. À contre cœur, elle postule à un emploi d'hôtesse d'accueil dans une société textile. Mais lors de son arrivée chez Charente Filatures, Inès est prise pour la nouvelle directrice générale chargée de mettre en œuvre un plan social. Elle décide de profiter de ce malentendu pour empocher un mois de salaire en évitant de se faire démasquer. Malgré l'hostilité d'Yvan, le fondateur de la société, elle se prend au jeu.



20h11

SAINT OMER



Rama, jeune romancière, assiste au procès de Laurence Coly à la cour d'assises de Saint-Omer. Cette dernière est accusée d'avoir tué sa fille de 15 mois en l'abandonnant à la marée montante sur une plage du nord de la France. Cependant, au cours du procès, la parole de l'accusée, l'écoute des témoignages font vaciller les certitudes de Rama et interrogent notre jugement. **Acteur:** Kayije Kagame (Rama), Guslagie Malanda (Laurence Coly), Valérie Dréville (la présidente du tribunal), Aurélia Petit (maître Vaudenay), Xavier Maly (Luc Dumontet),



ORAN
27 | 20

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h04
06h36
64%
24 km/h

Alger	☀️	27-19
Constantine	☀️	32-16
Annaba	☀️	29-19
Ouargla	☀️	42-25
Mostaganem	☀️	27-21
Béchar	☀️	34-20

Liban

250 000 personnes ont traversé la frontière vers la Syrie



Le Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a déclaré, lundi, que le nombre de personnes déplacées fuyant le Liban vers la Syrie, suite à l'escalade de l'agression sioniste, a atteint 250 000. Dans un message publié sur les réseaux sociaux, Grandi a déclaré: «Je me trouve à la frontière syro-libanaise, traversée par un quart de million de personnes depuis le 23 septembre, date à laquelle les frappes aériennes (sionistes) au Liban se sont intensifiées». «Les autorités locales, le Croissant-Rouge syrien, les Nations Unies et leurs partenaires travaillent 24 heures sur 24 avec le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin d'assurer un accueil humain et fructueux», a-t-il ajouté. Le responsable a annoncé dans un autre message: «Ce soir à Damas, j'ai lancé un appel de 324 millions de dollars pour répondre aux besoins de toutes les personnes fuyant le Liban vers la Syrie et des familles qui les accueillent. Cette crise survient à un moment où des millions de Syriens vivent dans la précarité. Une aide humanitaire et une aide au relèvement rapide sont nécessaires de toute urgence». Depuis le 23 septembre dernier, l'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'il commet à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, pour inclure la plupart des régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens d'une violence et d'une intensité sans précédent.

Moyen-Orient

L'UE appelle à un cessez-le-feu immédiat

Le chef de la politique étrangère de l'Union européenne, Josep Borrell, a appelé lundi à un cessez-le-feu immédiat au Moyen-Orient et à y calmer la situation tendue et dangereuse. Une année après l'agression sioniste contre Ghaza, Borrell a souligné la menace mondiale posée par la poursuite de la violence, s'engageant à travailler avec les partenaires internationaux en faveur d'un cessez-le-feu, soulignant que la population de la région connaît plus d'insécurité que jamais, voire coincée dans un cycle de non-sécurité. Borrell, responsable de la politique étrangère de l'Union européenne, a souligné les pertes dévastatrices de l'agression, notant que plus de 41 000 personnes ont été tuées, pour la plupart des femmes et des enfants, tandis que la majeure partie de la population de Gaza a été déplacée et qu'une partie de celle-ci a été transformée. Une grande partie de la bande de Ghaza a été réduite en ruines à cause des bombardements intenses, ce qui indique que les habitants de Ghaza souffrent de faim et de maladie alors que les sionistes continuent d'imposer leur siège à la bande de Ghaza.

Secteur de la santé à Ghaza

Cible stratégique de l'occupation sioniste dans sa guerre génocidaire

Un an après le début de la guerre génocidaire contre la bande de Ghaza, les forces de l'occupation sioniste continuent de cibler les infrastructures et les établissements sanitaires, la destruction du système de santé palestinien étant l'objectif stratégique de l'occupation sioniste depuis les premiers jours de son agression contre le peuple palestinien. Le régime sioniste a pris pour cible, de manière systématique, le secteur de la santé à Ghaza, en commençant par assiéger les hôpitaux et ordonner leur évacuation, les transformant en casernes militaires, avant de les incendier et de les détruire, de tuer et d'arrêter les personnels soignant et médical, ou encore d'enterrer des malades, vivants, dans les cours devenues des fosses collectives estimées à sept fosses desquelles plus de 520 martyrs ont été retirés. Le porte-parole de l'hôpital "Chouhada Al-Aqsa", Dr Khalil Al-Degran a indiqué l'APS que "le nombre des personnels médical et soignant tombés en martyr depuis le début de la guerre sioniste menée contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, s'élevait à 886, avec l'arrestation de 310 travailleurs du secteur de la santé, y compris des médecins". Dans ce contexte, Dr Al-Degran a précisé que "34 hôpitaux et 80 centres médicaux ont été mis hors service, ajoutant que 162 établissements de santé et 246 ambulances ont été ciblés". Il a assuré que depuis plusieurs mois de fermeture de tous les passages, l'armée de l'occupation empêche 12.000 blessés

et 3.000 malades de sortir de la bande de Ghaza pour se soigner". Il a par ailleurs souligné qu'en raison des agressions continues perpétrées contre Ghaza, plus de 10.000 cancéreux sont en danger de mort, et plus de 1.737.524 Palestiniens ont contracté des maladies infectieuses du fait des déplacements forcés, outre 71.338 cas d'hépatite virale et plus de 350.000 personnes souffrant de maladies chroniques privées de prise en charge médicale en raison de la pénurie de médicaments. L'intervenant a en outre fait savoir que 3500 enfants risquaient de mourir en raison de la malnutrition, et que 36 nourrissons sont morts à cause de la famine qui sévit au nord de Ghaza en l'absence des aides nécessaires, outre les maladies dermatologiques contagieuses qui affectent les enfants en premier lieu, en raison de la surcharge des centres de refuge et de l'absence de prise en charge médicale et de l'hygiène. Le ministère palestinien de la santé a mis en garde contre l'arrêt des groupes électrogènes qui alimentent les établissements sanitaires en énergie dans les 10 prochains jours, en raison de l'indisponibilité des huiles et des pièces de rechange nécessaires, ce qui constitue une grande menace pour la santé des malades, notamment au niveau des services sensibles tels que les blocs opératoires, les unités de soins intensifs et néonatales. Le ministère de la santé a réitéré son appel à la communauté internationale et aux organisations humanitaires et sanitaires internationales,

et au Comité International de la Croix-Rouge (ICRC), et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), pour mettre davantage de pression sur l'occupant pour cesser immédiatement ses agressions, ouvrir les points de passages pour l'acheminement des aides et permettre à des centaines de malades et de blessés souffrant de complications de sortir de Ghaza. Une année après l'agression sioniste contre Ghaza, l'OMS a tiré la sonnette d'alarme sur la propagation des maladies dans le secteur qualifiant la situation épidémiologique de "lamentable". Margaret Harris, porte parole de l'OMS a déclaré qu' "aux dernières statistiques, 814 000 cas d'infections des voies respiratoires ont été enregistrées dans les camps des réfugiés, 451 800 cas de diarrhées et 100 000 cas d'infestation par les poux et de gale, 60000 cas de réactions cutanées, 11 000 cas de varicelle, 780 cas de diarrhées sanglante, 70 000 cas de jaunisse (des cas d'hépatite A) diagnostiqués après des tests positifs. Les populations souffrent également d'un manque flagrant de médicaments, ce qui menace près de 52 000 diabétiques, 45 000 asthmatiques, 45 000 cardiopathes et 225 000 hypertendus. Il convient de souligner que l'occupation, cible, systématiquement, le système sanitaire depuis le début de son agression, en bombardant et en assiégeant les hôpitaux et les centres médicaux notamment à Ghaza, Khan Younes et Rafah, où un nombre important d'installations ont été complètement détruites.

En Cisjordanie et à Al-Qods

L'occupant sioniste accélère son plan de colonisation et de judaïsation

Sous prétexte de la guerre contre Ghaza ayant capté l'attention du monde entier et suscité une vive émotion au sein de la communauté internationale, l'occupant sioniste continue de déployer sa machine militaire pour poursuivre son plan diabolique de colonisation en Cisjordanie et à Al-Qods occupés, se servant de ses colons extrémistes et du terrorisme comme outil pour s'emparer des terres des Palestiniens et les chasser de leurs maisons en violation flagrante des lois et résolutions de la légalité internationale. Parallèlement à la guerre de génocide en cours menée par l'occupant sioniste contre la bande de Ghaza, la Cisjordanie subit une escalade, suite au lancement de la plus grande opération militaire depuis deux décennies. Dans ce contexte, des actes d'épuration ethnique, d'assassinats et de déplacement forcé de populations sont commis sous prétexte de la destruction de l'infrastructure de la résistance. Les développements récents en Cisjordanie occupée, y compris El-Qods, dévoilent les plans d'annexion d'une partie de la

région par l'occupant. Des rapports avertissent que la situation se dirige vers davantage d'escalade, de colonies de peuplement, de domination des colons et d'annexion. Les politiques de l'entité sioniste en Cisjordanie et à El-Qods occupés, notamment la colonisation de peuplement accompagnée d'une exacerbation des violences des colons commises contre les Palestiniens, menacent les moyens d'instaurer la sécurité et compromettent toutes les chances d'une paix juste et durable. La cadence actuelle d'implantation des colonies de peuplement dans les terres palestiniennes depuis le 7 octobre soulève la question suivante : Que reste-t-il de la "solution à deux Etats", alors que 42 % des terres de Cisjordanie sont désormais occupées. Dans un entretien à l'APS, Khalil Tafakji, expert en question de territoires et de colonies à El-Qods, a souligné que "les activités de colonisation se poursuivent en Cisjordanie et à El-Qods. Le plan sioniste est clair : il est question actuellement de vider la région de la Vallée du Jourdain de sa population palestinienne dans le cadre d'une purification ethnique,

en application du plan « Allon » élaboré en 1967". Dans cette optique, M. Tafakji a mis en garde contre la cadence accélérée d'implantation des colonies de peuplement en Cisjordanie et à El Qods occupés pour imposer la politique du fait accompli, ajoutant que l'entité sioniste a pratiquement achevé la mise en œuvre du "plan du Grand Jérusalem", après avoir établi autour des quartiers palestiniens à Al Qods-Est de centaines de colonies en vue de faire échec à tout scénario futur pour l'établissement de l'Etat palestinien. Il a relevé, dans ce cadre, que la confiscation des terres et l'établissement des colonies vont crescendo depuis la signature de la Déclaration de principes d'Oslo, ajoutant que le nombre de colons avait considérablement augmenté, passant de 115.000 à 516.000 colons en Cisjordanie et 230.000 colons à Al Qods. L'expert a déploré le silence des Etats-Unis d'Amérique et de certains pays européens qui refusent de condamner la colonisation de peuplement et les nouvelles colonies, dont celle construite récemment entre la ville d'El Qods et la région "Goush Etzion.